

La CLE du **S A G E**



L'équipe du **S M O A**

Vers la mare

Rapport d'activité

2017

Clairoix > zone naturelle pédagogique

Le mot du Président

Depuis le 01^{er} février 2010, le Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA) participe à la préservation et la protection de nos ressources en eau à l'aide du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin Oise-Aronde. Depuis le 15 mars 2018, le périmètre syndical s'étend sur 92 communes et il est identique à celui du SAGE. Cette cohérence nous permet d'agir de façon pertinente pour la gestion de l'eau depuis l'amont jusqu'à l'aval.

Le rapport d'activité rend compte de l'important travail réalisé en 2017 par les membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et la cellule animation du SMOA. Après avoir présenté les travaux et les orientations de la CLE, le document illustre les temps forts de l'année pour chaque objectif identifié dans le SAGE. Il reprend ensuite, sous la forme de tableaux, la liste des opérations accompagnées par la cellule d'animation du SMOA.

L'équipe du SMOA se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches qui permettront d'aboutir à une meilleure gestion de la ressource en eau.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Philippe Marini,
Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne,
Président du SMOA et de la CLE



Et du 1^{er} Vice-président

Par l'intermédiaire de ce rapport d'activité, je tenais à souligner l'engagement quotidien de la cellule d'animation et des élus de notre territoire Oise-Aronde.

Ce document met en valeur le travail engagé pour la révision du SAGE Oise-Aronde. L'année 2017 a été marquée par une importante sécheresse estivale mais également la mise en œuvre du scénario de transfert de la GEMA au SMOA. À ce titre, le SMOA sera prochainement en charge de la gestion des milieux aquatiques et de l'animation du SAGE.

À la lecture de ce document, je souhaite que chacun puisse prendre conscience de la dynamique locale reposant sur l'équilibre entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usages.

Alain Coullaré,
Maire de Monceaux,
1^{er} Vice-président du SMOA



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Le SAGE Oise-Aronde | 2 |
| ◆ Le territoire du SAGE Oise-Aronde : un nouveau périmètre d'action..... | 2 |
| ◆ La vie du SAGE Oise-Aronde..... | 4 |
| ◆ Son organisation..... | 6 |
| ◆ Les réunions | 7 |
| ◆ Les avis rendus par la CLE et son bureau | 8 |
| Présentation du SMOA | 14 |
| ◆ Ses élus | 17 |
| ◆ Son équipe..... | 17 |
| ◆ Sa gestion administrative et financière..... | 18 |
| Les temps forts de l'année 2017 | 19 |
| ◆ Fiche 1 : Suivi quantitatif de l'année 2017 | 21 |
| ◆ Fiche 2 : Plan de gestion zéro phyto à l'échelle de la CCPE | 22 |
| ◆ Fiche 3 : Bilan des tranches d'entretien réalisées en 2017 | 23 |
| ◆ Fiche 4 : Travaux de restauration et diversification de l'Aronde | 24 |
| ◆ Fiche 5 : Projet RCE des rus forestiers (ru des Planchettes aval, moulin Ortille, moulin Vivier-Frère-Robert) | 25 |
| ◆ Fiche 6 : Bilan de la qualité des eaux souterraines 2017 | 26 |
| ◆ Fiche 7 : Zonage pluvial et maîtrise des ruissellements au Meux..... | 27 |
| ◆ Fiche 8 : Le Projet Pédag'EAUgique du SMOA 2016-2017 | 28 |
| ◆ Fiche 9 : Journée technique « zéro phyto » à Canly..... | 29 |
| Descriptif détaillé | 30 |
| ◆ Sébastien DESCHAMPS..... | 31 |
| ◆ Camille HERNANDEZ..... | 37 |
| ◆ Marie-Charlotte LARIVIERE | 40 |
| ◆ Nadège GAMAIN | 41 |
| Perspectives 2018 | 42 |



Le SAGE Oise Aronde

Gournay-sur-Aronde > zone humide (sécheresse juin 2017)

Conformément aux dispositions prévues à l'article R. 212-34 du code de l'environnement, cette première partie du rapport présente les travaux et les orientations de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Oise-Aronde, les résultats et les perspectives de la gestion de l'eau dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Le SAGE Oise-Aronde

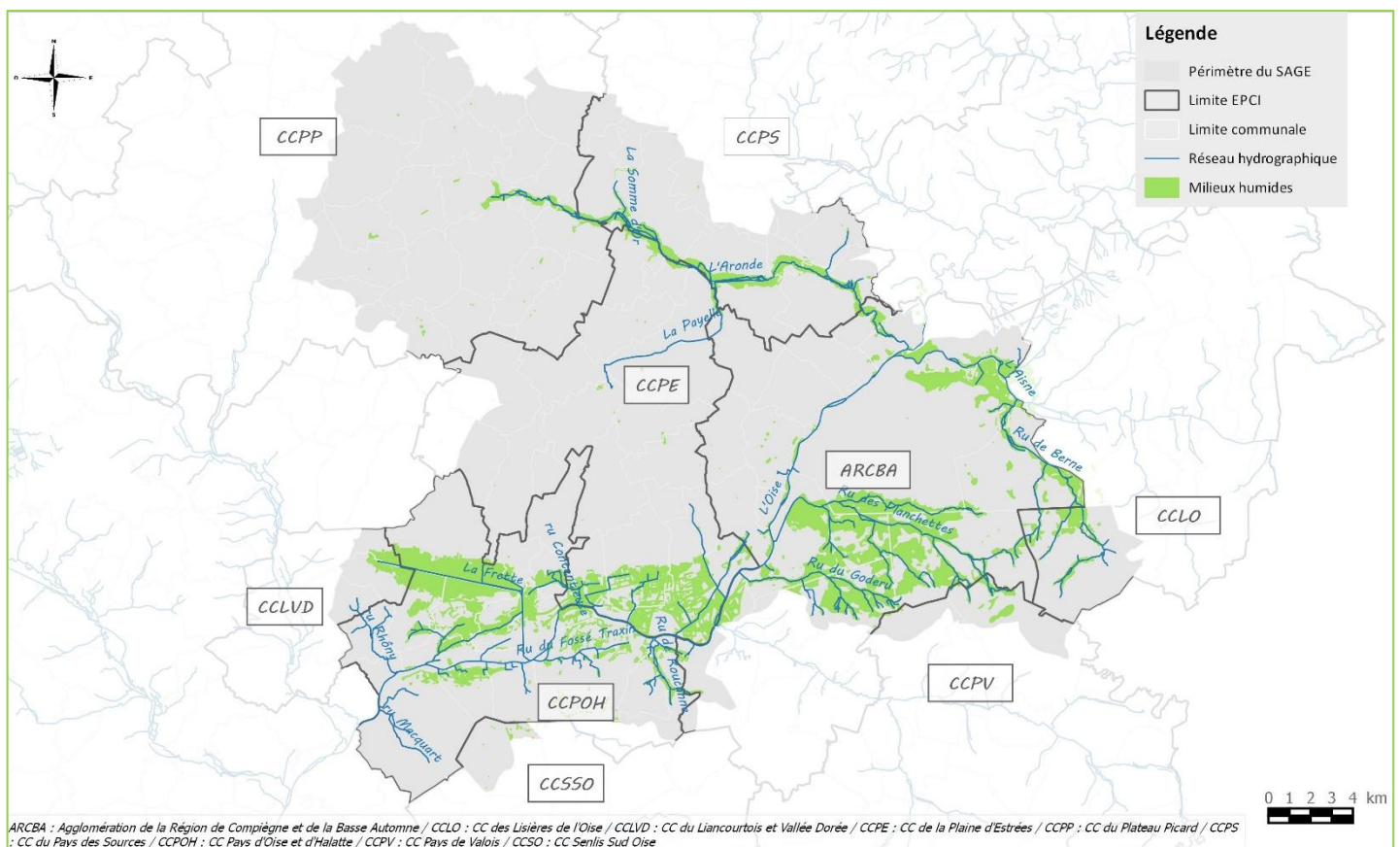
PREAMBULE. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) est un document qui définit, à long terme, les objectifs et les orientations d'utilisation et de protection des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, sur un territoire appelé « bassin versant ».

Le bassin versant est un espace géographique délimité selon des critères naturels dans lesquels toutes les eaux s'écoulent dans la même direction, vers un même cours d'eau, lac ou nappe souterraine.



◆ Le territoire du SAGE Oise-Aronde : un nouveau périmètre d'action

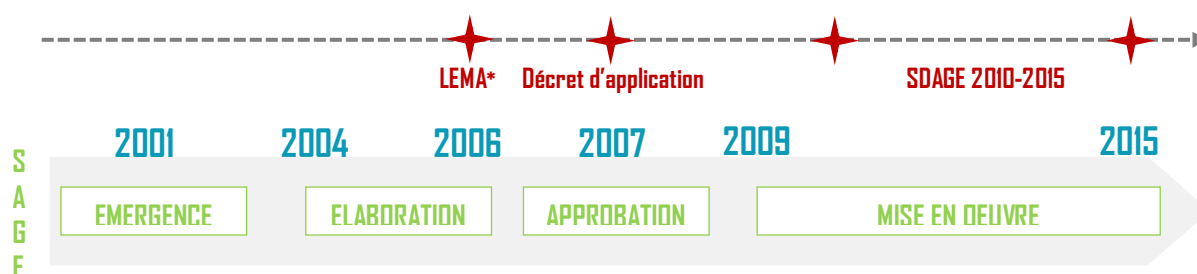
- ❖ 92 communes (département Oise) et 9 intercommunalités
- ❖ Superficie de 785 km² comprenant plus de 146 000 habitants
- ❖ Environ 270 km de cours d'eau non domaniaux
- ❖ Près de 3 000 ha de milieux humides dont 1 000 ha classés RAMSAR (Marais de Sacy)
- ❖ 13 masses d'eau superficielles et 4 masses d'eaux souterraines



♦ La vie du SAGE Oise-Aronde

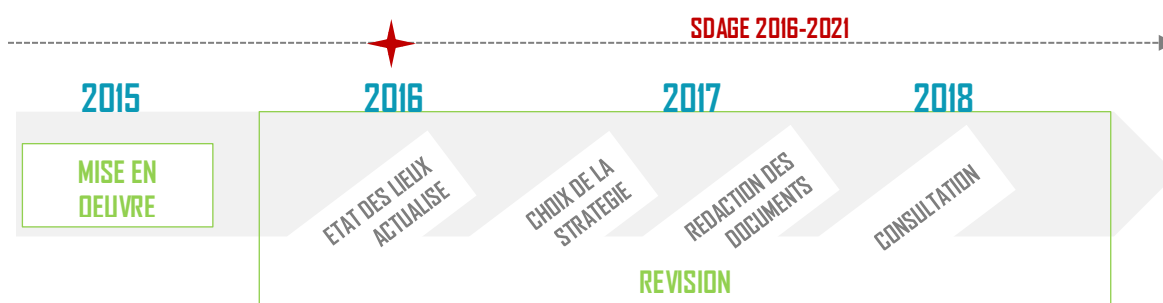
Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Oise-Aronde est le document de planification de la gestion de l'eau mis en œuvre à l'échelle du bassin Oise-Aronde. Il est compatible avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Seine-Normandie. Le SAGE est élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE) réunissant les acteurs locaux. *[Les activités de la CLE sont détaillées à la page 7.]*

1. ÉLABORATION & MISE EN OEUVRE. L'élaboration du SAGE Oise-Aronde a été motivée par plusieurs problèmes majeurs mis en évidence sur le bassin versant (qualité déficiente des rivières et eaux souterraines, problèmes d'étiage, ...). Dans le cadre de la mise en oeuvre du SAGE, le SMOA s'est engagé dans un Contrat Global sur la période 2010-2015.



Depuis sa mise en œuvre en 2009, le SAGE Oise-Aronde a contribué à des avancées notables, notamment au niveau de la maîtrise des étiages. L'étude de modélisation de la nappe de la Craie a permis de déterminer le Volume Maximum Prélevable Objectif (VMPO) et d'établir un partage de la ressource entre les différents usagers. En ce qui concerne les milieux, l'inventaire des zones humides constitue un outil d'aide à la décision et améliore la connaissance du territoire. Plus largement, les actions du contrat global Oise-Aronde 2011 – 2015 permettent d'atteindre les objectifs du SAGE.

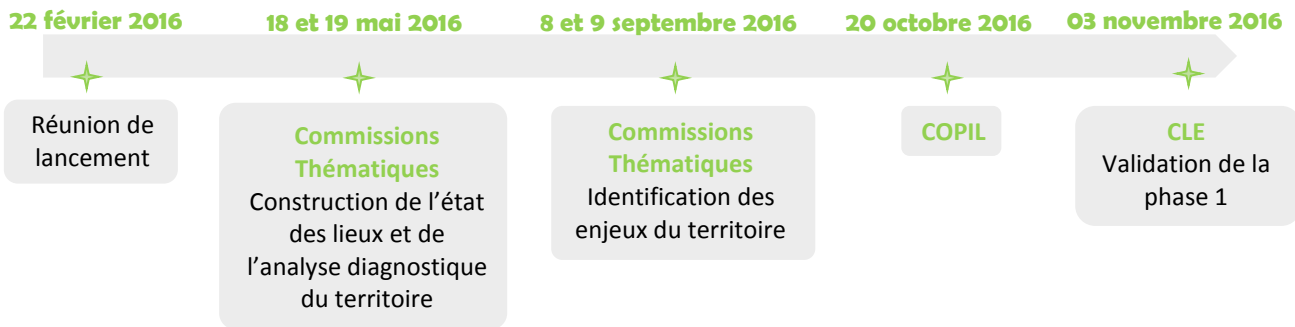
2. RÉVISION. Les membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) ont validé la mise en révision du SAGE Oise-Aronde le 10 décembre 2015. Cette nouvelle étape a pour objectifs de conserver une dynamique de terrain, de garantir une cohérence avec les enjeux locaux et d'assurer une efficacité des actions à engager. Pour rappel, le SAGE doit être rendu compatible avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Seine-Normandie 2016-2021.



Dans le cadre de cette procédure, le SMOA présente l'état d'avancement de l'étude via l'élaboration et la diffusion de lettres d'information. En 2017, les 89 communes du bassin ont été destinataires de la lettre n°9.

LA RÉVISION DU SAGE EN 4 ÉTAPES

1. ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC. Suite à la réunion de lancement du 22 février 2016, le bureau d'étude SAFEGE a réalisé la mise à jour de l'état des lieux/diagnostic du SAGE ayant pour objectifs l'actualisation de l'état de connaissance du bassin Oise-Aronde et la définition des axes prioritaires sur lesquels les acteurs du territoire souhaitent s'investir. Cette phase a été menée en concertation avec les acteurs afin d'aboutir à une vision commune du territoire.



2. CONSTRUCTION DU SCENARIO ALTERNATIF ET CHOIX DE LA STRATÉGIE. Cette phase a pour objectif de définir la ligne de conduite du SAGE Oise-Aronde mais également de fonder le socle des prochaines étapes liées à la rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et règlement.



3. RÉDACTION DES DOCUMENTS DU SAGE. Cette 3^{ème} phase a pour objectif de retranscrire la Stratégie dans les documents du SAGE. La sécurité juridique du SAGE révisé est assurée par le cabinet d'avocat DPC. La concertation est assurée par l'organisation de Comités de rédaction. Lors de cette phase, des échanges ont porté spécifiquement sur le VMPO et le partage de la ressource en eau (Groupe de travail 09.11.2017, CLE 23.11.2017)



4. CONSULTATION. L'année 2018 sera consacrée à la phase de consultation dématérialisée du public.

◆ Son organisation

1. LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE). Le SAGE implique l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire. Ils sont regroupés au sein d'une assemblée délibérante, la CLE, qui offre un espace de discussion et de prise de décision. La Commission Locale de l'Eau (CLE) est donc le lieu de concertation de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin Oise-Aronde. Son rôle est l'élaboration, la révision et le suivi du SAGE dans un souci de résolution des conflits d'usages. La CLE est également chargée de donner des avis sur les dossiers « loi sur l'eau » afin de mesurer la compatibilité avec les documents du SAGE Oise-Aronde.

La CLE du SAGE Oise-Aronde a été instituée par le Préfet de l'Oise le 16 octobre 2001. Présidée par M. Philippe MARINI, Sénateur Honoraire - maire de Compiègne et Président du SMOA, la CLE est composée de trois collèges dont les représentants sont nommés par l'arrêté du 23/02/2017 en vigueur :

- ❖ Collège des collectivités (20 membres)
- ❖ Collège des usagers (11 membres)
- ❖ Collège de l'État (9 membres).

En 2017, deux nouveaux membres ont été installés à la CLE :

- ✓ **COLLÈGE DES COLLECTIVITES :** M. CROISILLE, conseiller communautaire à la Communauté de Communes du Liancourtois-Vallée Dorée (CCLVD) ;
- ✓ **COLLÈGE DES USAGERS :** Un représentant de l'Association des irrigants du bassin de l'Aronde.

2. LE BUREAU DE LA CLE. Un bureau restreint de la CLE constitué de 14 membres :

- ❖ Collège des collectivités (8 membres)
- ❖ Collège des usagers (3 membres)
- ❖ Collège de l'État (3 membres).

Il se réunit autant que de besoin pour préparer les dossiers techniques et les séances de la CLE avec l'appui administratif et technique du SMOA. La CLE donne mandat au bureau pour élaborer des avis concernant des dossiers sur lesquels elle est officiellement saisie.

3. LA STRUCTURE PORTEUSE DU SAGE. Pour élaborer le SAGE, atteindre les objectifs et respecter les préconisations fixées, la CLE s'appuie sur une structure porteuse, indispensable à l'animation de la démarche et à la maîtrise d'ouvrage. Le SMOA est créé depuis le 1^{er} février 2010. Il est composé de 53 membres titulaires et 53 membres suppléants. Il assure l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi, l'animation et la révision du SAGE Oise-Aronde. Il peut être maître d'ouvrage d'actions inscrites dans le SAGE lorsqu'il y a un intérêt de les mener à l'échelle du bassin Oise-Aronde.

◆ Les réunions

1. LES SÉANCES PLÉNIÈRES. Au cours de l'année 2017, la CLE du SAGE Oise-Aronde s'est réunie, le 29 juin 2017 à la salle des fêtes de Rémy et le 23 novembre 2017 à la salle polyvalente de Monceaux.

À l'ordre du jour du :

29 juin 2017

23 novembre 2017

- ❖ Approbation du compte rendu de la séance précédente (CR du 03/11/16)
- ❖ Point d'information :
 - Révision du SAGE : présentation de la phase 2
 - Révision du SAGE : présentation du rapport complémentaire de phase 1
- ❖ Installation de deux nouveaux membres
- ❖ Approbation du rapport de phase 2 du SAGE
- ❖ Approbation du rapport complémentaire de phase 1 du SAGE
- ❖ Approbation du tableau de bord 2015-2016
- ❖ Approbation du rapport d'activité 2016

- ❖ Approbation du compte rendu de la séance précédente (CR du 29/06/17)
- ❖ Point d'information :
 - Révision du SAGE : état d'avancement de l'étude
 - Révision du périmètre : fin de la consultation
 - ZRE de l'Aronde : révision du périmètre
 - Gestion quantitative de la ressource
- ❖ Volume Maxime Prélevable Objectif (VMPO) et partage de la ressource en eau

2. LE BUREAU DE LA CLE. Au cours de l'année 2017, le bureau de la CLE a été consulté à 13 reprises (avis dossier loi sur l'eau) et s'est réuni deux fois.

23 février 2017

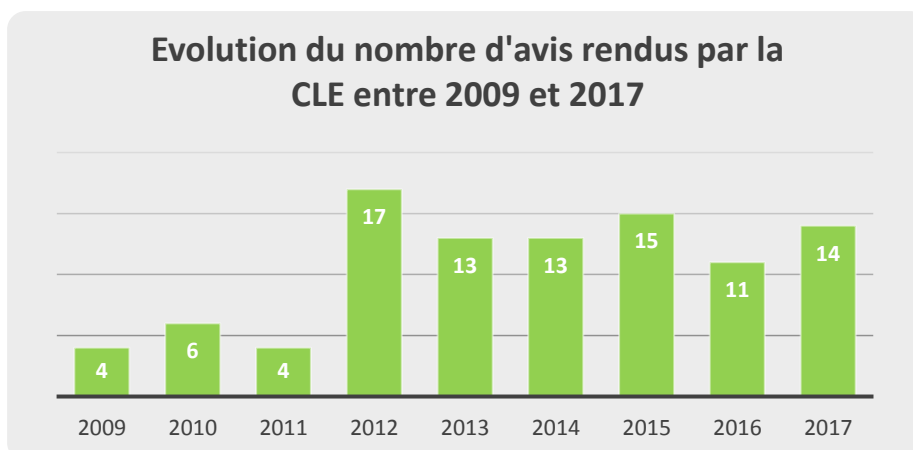
23 mars 2017

- ❖ Avis 002.2017 : Demande de report de la diminution du volume alloué à l'irrigation agricole.

- ❖ **DRIEE** : présentation de la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie
- ❖ **BRGM** : situations des nappes du bassin Oise-Aronde et présentation des tendances
- ❖ **SMOA** : synthèse des prélèvements en eau
- ❖ **ARC** : synthèse du SDAEP, besoins et perspectives
- ❖ **ASSOCIATION DES IRRIGANTS DU BASSIN DE L'ARONDE** : synthèse des actions engagées et projet O' Oise-Aronde

La tension quantitative du bassin de l'Aronde a fait l'objet de différents débats au cours de l'année 2017. Le bureau de la CLE ainsi que des groupes de travail spécifiques se sont tenus à de nombreuses reprises.

◆ Les avis rendus par la CLE et son bureau



DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Avis 010.2017

REVISION DU PERIMETRE DU SAGE OISE-ARONDE. Le périmètre du SAGE Oise-Aronde a été arrêté le 16 octobre 2001. Lors de la phase d'élaboration du SAGE, la Commission Locale de l'Eau a retenu un périmètre basé sur des limites hydrogéologiques. La mise en place et la révision d'un périmètre de SAGE est régie par des textes réglementaires, dont notamment la circulaire du 21 avril 2008 qui en précise les dispositions. Le territoire d'un SAGE se base sur les limites hydrographiques du bassin ainsi que les limites des périmètres de SAGE limitrophes.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis favorable sous réserve** que le périmètre délimité au niveau de la commune de Vignemont soit ajusté en lien avec le périmètre du SAGE Oise-Moyenne, et que l'annexe du présent rapport de cohérence hydrographique soit corrigée au niveau du nombre total de communes.

DOCUMENTS D'URBANISME

Avis 001.2017

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE ROBERVAL. La commune de Roberval est membre de la Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte, dont le SCoT est approuvé depuis le 28 juin 2011. La commune de Roberval est incluse dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Oise-Aronde selon l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2001. Pour mémoire, les documents du SAGE Oise-Aronde ont été approuvés le 08 juin 2009 et sont en révision depuis le 10 décembre 2015. Pour rappel, le projet de PLU doit être rendu compatible dans un délai de 3 ans après l'approbation du présent SAGE.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis favorable**.

Avis 004.2017

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE VIGNEMONT. La commune de Vignemont est membre de la Communauté de Communes du Pays des Sources, dont le SCoT est approuvé depuis le 26 juin 2013. La commune de Vignemont est incluse dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Oise-Aronde selon l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2001. Pour mémoire, les documents du SAGE Oise-Aronde ont été approuvés le 08 juin 2009 et sont en révision depuis le 10 décembre 2015. Pour rappel, le projet de PLU doit être rendu compatible dans un délai de 3 ans après l'approbation du présent SAGE.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis favorable**.

Avis 007.2017

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE MOYENNEVILLE. La commune de Moyenneville est membre de la Communauté de Communes du Plateau Picard (SCoT caduc suite à la dissolution du Syndicat Mixte du Pays du Clermontois du Plateau Picard). La commune de Moyenneville est incluse dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Oise-Aronde selon l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2001. Pour mémoire, les documents du SAGE Oise-Aronde ont été approuvés le 08 juin 2009 et sont en révision depuis le 10 décembre 2015. Pour rappel, le projet de PLU doit être rendu compatible dans un délai de 3 ans après l'approbation du présent SAGE.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis favorable**.

Avis 008.2017

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE CHEVRIÈRES. La commune de Chevrières est membre de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées dont le SCoT a été approuvé le 29 mai 2013. La commune de Chevrières est incluse dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Oise-Aronde selon l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2001. Pour mémoire, les documents du SAGE Oise-Aronde ont été approuvés le 08 juin 2009 et sont en révision depuis le 10 décembre 2015. Pour rappel, le projet de PLU doit être rendu compatible dans un délai de 3 ans après l'approbation du présent SAGE.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis favorable sous réserve** de la réalisation d'une étude hydraulique liée aux problématiques de ruissellements et de coulées de boue.

PROJETS D'AMENAGEMENT

Avis 003.2017

AMENAGEMENT DE LA ZAC DU CAMP DES SABLONS SUR LA COMMUNE DE COMPIEGNE. L'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) souhaite aménager la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du Camp des Sablons. Le projet d'aménagement couvre un site d'environ 36 hectares localisé au Sud de Compiègne. Depuis la fermeture de la caserne en 2004 et la démolition des bâtiments en 2006, le site est en friche. D'après le dossier, le site sera divisé en 5 zones, comprenant environ 370 logements collectifs, 59 maisons de ville avec terrains individuels, 77 constructions individuelles. Les voiries et les réseaux seront prolongés afin de desservir la zone. La zone en bordure de forêt sera dédiée à l'assainissement pluvial (bassin d'infiltration).

- ✓ Le bureau de la CLE émet un avis favorable.

Avis 005.2017

EXPLOITATION D'UNE CARRIERE ALLUVIONNAIRE A CHOISY-AU-BAC. La société LAFARGE Granulats France souhaite exploiter une carrière alluvionnaire située à proximité de la confluence avec l'Oise au Sud de Choisy-au-Bac. Le projet est implanté sur le territoire de l'Agglomération de la Région Compiègne (ARC). La superficie de la présente demande d'autorisation ICPE est d'environ 31,7 ha. La superficie du périmètre d'extraction envisagé s'étend sur environ 24,34 ha. Le terrain se compose de parcelles agricoles et d'une parcelle de la forêt domaniale de Compiègne.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un avis favorable.

Avis 009.2017

DEVIATION DES CANALISATIONS DN900/750 A LONGUEIL-SAINTE-MARIE, RHUIS, VERBERIE. Voies Navigables de France (VNF) projette de créer une liaison fluviale destinée à relier le bassin de la Seine au bassin de l'Escaut. Ce projet nécessite la construction du canal Seine-Nord Europe (CSNE) entre Compiègne et Cambrai, sur une longueur de 107 km. Le projet de mise au gabarit européen de l'Oise (MAGEO) consiste à approfondir la rivière Oise sur un tronçon de 42 km situé entre Creil et Compiègne. Certaines opérations prévues par VNF impactent le réseau de canalisations de GRTgaz en plusieurs endroits. Dans les communes de Longueil-Sainte-Marie et de Verberie, les terrains en bordure de l'Oise impactés par les travaux MAGEO sont également traversés par les canalisations de transport de gaz naturel à haute pression DN 900 et DN 750. Dans ce cadre, GRTgaz doit procéder au dévoiement de ces ouvrages.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un avis favorable.

GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE

Avis 011.2017

STRUCTURATION DE L'OUGC POUR L'IRRIGATION AGRICOLE SUR LA ZONE DE REPARTITION DES EAUX DE L'ARONDE. En cohérence avec le SDAGE Seine-Normandie qui prévoit des dispositifs spécifiques pour la Nappe de la Craie, le bassin de l'Aronde a été classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) par arrêté du Préfet de l'Oise en date du 04 nov. 2009. Le classement en ZRE a pour conséquence la création d'un Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) destiné à l'irrigation agricole. Le 07 avril 2015, la Chambre d'Agriculture de l'Oise a déposé sa candidature pour le portage de l'OUGC sur la ZRE du bassin de l'Aronde.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis favorable sous réserve** que le périmètre de l'OUGC repose sur le périmètre hydrogéologique du bassin de l'Aronde retenu pour la définition du VMPO.

Avis 002.2017

REPORT DE LA DIMINUTION DU VOLUME ALLOUE A L'IRRIGATION AGRICOLE AU TITRE DU VMPO. Le Volume Maximum Prélevable Objectif (VMPO) est déterminé afin de garantir un débit de l'Aronde supérieur ou égal au seuil d'alerte de sécheresse 8 années / 10. En conséquence, le partage de la ressource en eau du bassin de l'Aronde est fixé par usage (AEP, irrigation, industrie). Afin d'atteindre le VMPO, la CLE du SAGE Oise-Aronde a fixé 3 seuils de diminutions (2014 – 2017 - 2021). À l'heure actuelle, les irrigants du bassin de l'Aronde disposent d'arrêtés individuels délivrés par la DDT de l'Oise. Le cumul des volumes alloués à chaque irrigant n'excède pas le volume global de 2 700 000 m³. D'après la DDT de l'Oise, 2017 est considérée comme une année de transition durant laquelle la Chambre d'Agriculture va mettre en place l'OUGC. Dans ce cadre, il est demandé de reporter la diminution du volume alloué à l'irrigation prévue initialement au 1er janvier 2017.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis favorable sous réserve** que le report de la diminution du volume alloué à l'irrigation agricole au titre du VMPO soit temporaire et limité au 31 décembre 2017.

PRELEVEMENTS EN EAUX SOUTERRAINES

Avis 006.2017

CREATION D'UN FORAGE D'IRRIGATION SUR LA COMMUNE D'ANTHEUIL-PORTES. Le présent dossier de déclaration d'exploitation du forage fait suite à la demande de création d'un forage d'essai déposée par la SCEA Ferme de Portes (29 mai. 2016). L'ouvrage a été réalisé dans le but de prélever de l'eau pour l'irrigation de 160 ha de cultures variées. Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes : Débit d'exploitation : 80 m³/h -Volume d'irrigation : 184 000 m³/an. En complément, il est rappelé que le forage se situe dans le bassin hydrogéologique de l'Aronde et que la commune d'Antheuil-Portes est mentionnée par l'arrêté de la ZRE en vigueur.

- ✓ Le bureau de la CLE émet un **avis défavorable**.

Avis 013.2017

PRELEVEMENTS POUR LES CAPTAGES D'ESTREES-SAINT-DENIS. La commune d'Estrées-Saint-Denis est alimentée aujourd'hui en eau potable par deux forages au lieu-dit Vallée Gallande (F1 et F2), et deux forages au lieu-dit Coulot Bergère (Puits Communal (PC) et F3). L'Aire d'Alimentation de Captages (AAC) d'Estrées-Saint-Denis inclut les captages F1, F2, F3 et PC et couvre une superficie d'environ 533 ha. Le forage PC a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) associée à des périmètres de protection instaurés par arrêté préfectoral en 1987. Pour rappel, le forage F3 a été réalisé au sein du périmètre immédiat du Puits Communal. Dans ce cadre, la commune souhaite actualiser les périmètres de protection en prenant en compte l'exploitation de F3. Cette procédure doit aboutir à la prise d'un arrêté préfectoral de DUP et l'institution des servitudes de protection des captages.

✓ Le bureau de la CLE émet un avis favorable.

Avis 014.2017

RENOUVELLEMENT DE LA DUP DES PERIMETRES DE PROTECTION DU CHAMP CAPTANT DE L'HOSPICE. Dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) mené par l'Agglomération de la Région de Compiègne, un programme de travaux a été établi en vue de modifier la répartition des prélèvements entre le champ captant de Baugy et celui de l'Hospice, au profit de ce dernier, et de sécuriser l'alimentation en eau potable des communes de l'ARC. Le champ captant de l'Hospice dispose actuellement d'un arrêté préfectoral datant de 1996. L'expiration prochaine de cet arrêté ainsi que l'augmentation du prélèvement du champ captant de l'Hospice nécessite la révision des périmètres de protection. Le volume annuel demandé est de 4 722 000 m³/an.

✓ Le bureau de la CLE émet un avis favorable.

RUISSELLEMENT

Avis 012.2017

PROGRAMME DE MAITRISE DES RUISSELLEMENTS A L'ECHELLE DES SOUS-BASSINS VERSANTS DE PONTPOINT. Le présent dossier au titre de la loi sur l'eau est établi dans le cadre d'une étude préalable menée en 2015 à l'échelle d'un bassin versant d'environ 1 130 ha. La démarche repose sur un diagnostic des dysfonctionnements hydrauliques associé à une approche agronomique. Afin de remédier à ces problèmes récurrents, le programme de lutte contre les ruissellements comporte une cinquantaine d'aménagements d'hydraulique douce chiffrés. En complément, l'étude intègre un zonage pluvial à la parcelle et des propositions de techniques alternatives en milieu urbain. En parallèle du présent dossier loi sur l'eau, la commune engage une procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et d'enquête publique afin d'intervenir en toute légalité sur des propriétés privées avec l'aide de deniers publics.

✓ Le bureau de la CLE émet un avis favorable.



Le Syndicat Mixte Oise-Aronde

Canly > Comité Syndical 14.12.2017

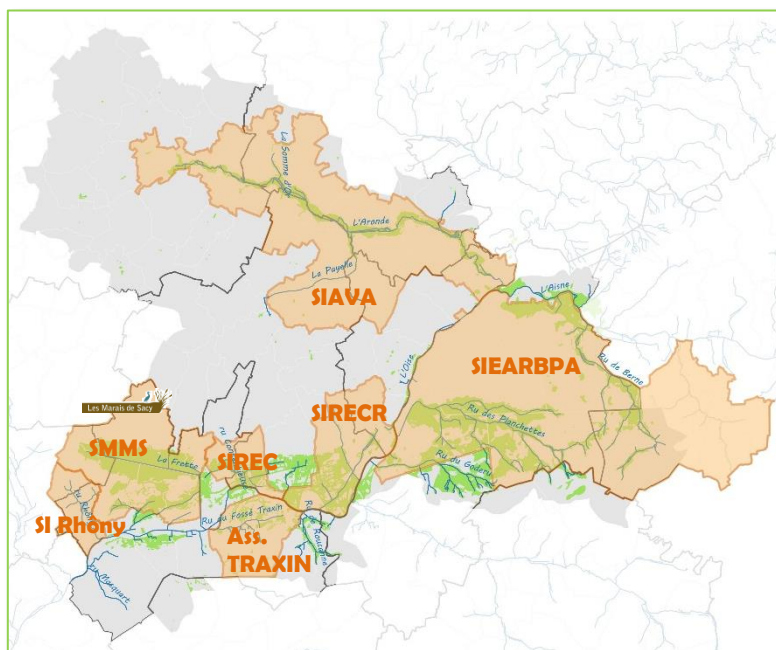
Cette deuxième partie est consacrée au Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA). Elle illustre les temps forts de l'année écoulée pour chaque objectif identifié dans le SAGE. Elle reprend ensuite, sous la forme de tableaux, la liste des actions suivies et le travail réalisé par l'équipe du SMOA.

Présentation du SMOA

PRÉAMBULE. Le Syndicat Mixte Oise-Aronde a été créé par arrêté préfectoral en date du 1^{er} février 2010, afin de répondre aux besoins des collectivités à travers une approche territoriale cohérente. Le SMOA met en œuvre une politique de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques en assurant le suivi, l'animation, la mise en œuvre, la révision et le secrétariat administratif du SAGE Oise-Aronde. En parallèle, le Contrat Global (volet opérationnel du SAGE) a été mis en œuvre entre 2011 et 2015. Les nombreux travaux coordonnés par le SMOA ont permis d'atteindre plusieurs objectifs du SAGE.

Depuis le 28 mai 2015, le SMOA porte une étude de gouvernance relative à la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à l'échelle du territoire Oise-Aronde. Cette étude a organisé la concertation à l'aide d'un comité de pilotage composé d'élus et d'acteurs du territoire. L'étude a abouti à l'adoption d'un scénario consensuel reposant sur le transfert de la compétence GEMA au SMOA.

AVANT TRANSFERT DE LA GEMA



- *SIAVA : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde
- *SIEARBPA : Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement des Rus de Berne et des Planchettes et de leurs Affluents
- *SIRECR : Syndicat Intercommunal de Restauration et d'Entretien du ru de la Conque et de ses Ramifications
- *SIREC : Syndicat Intercommunal de Restauration et d'Entretien de la Contentieuse
- *SMMS : Syndicat Mixte des Marais de Sacy
- *SI Rhôny : Syndicat Intercommunal d'Entretien du Ru de Rhôny

APRÈS TRANSFERT DE LA GEMA AU SMOA



LA GEMA A L'ECHELLE OISE-ARONDE EN 3 QUESTIONS

1. QU'EST-CE QUE LA GEMAPI ?

Créée par loi 2014-58 MAPTAM modifiée par la loi 2015-991 NOTRe, la compétence « GEMAPI » est une compétence ciblée et obligatoire relative à la GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations. Elle s'articule autour des missions visées aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'art. L 211-7 du code de l'environnement.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, cette compétence est confiée aux communes avec un transfert automatique aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP). Les EPCI-FP peuvent exercer directement les missions de GEMAPI. Ils peuvent également confier tout ou partie de la GEMA et de la PI à un syndicat mixte exerçant à l'échelle d'un bassin ou d'un sous bassin versant.

2. QUE CONTIENT LA GEMA – PI ?

La compétence GEMA porte sur l'aménagement du bassin versant, l'entretien et la restauration des cours d'eau non domaniaux et enfin la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides. La compétence PI (prévention des inondations) concerne la gestion des systèmes de protection contre les inondations.

3. COMMENT S'EXERCE LA GEMA SUR LE BASSIN OISE-ARONDE ?



Ainsi, la mise en œuvre de la compétence GEMA à l'échelle du bassin Oise-Aronde s'insère dans une logique de continuité de service puisque depuis 2010, le SMOA accompagne les maîtres d'ouvrage en charge de la GEMA (syndicats, communes, EPCI, association, ...). Il est donc envisagé de procéder à la fusion des syndicats présentés ci-dessous avec le SMOA en parallèle du transfert de la compétence GEMA par les 9 EPCI-FP du bassin :

- ✓ **SIAVA** : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde
- ✓ **SIEARBPA** : Syndicat Intercommunal d'Entretien et d'Aménagement des rus de Berne, Planchettes, Vandy et affluents
- ✓ **SIRECR** : Syndicat Intercommunal de Restauration et d'Entretien du ru de la Conque et ses Ramifications
- ✓ **SIREC** : Syndicat Intercommunal de Restauration et d'Entretien de la Contentieuse
- ✓ **SMMS** : Syndicat Mixte des Marais de Sacy

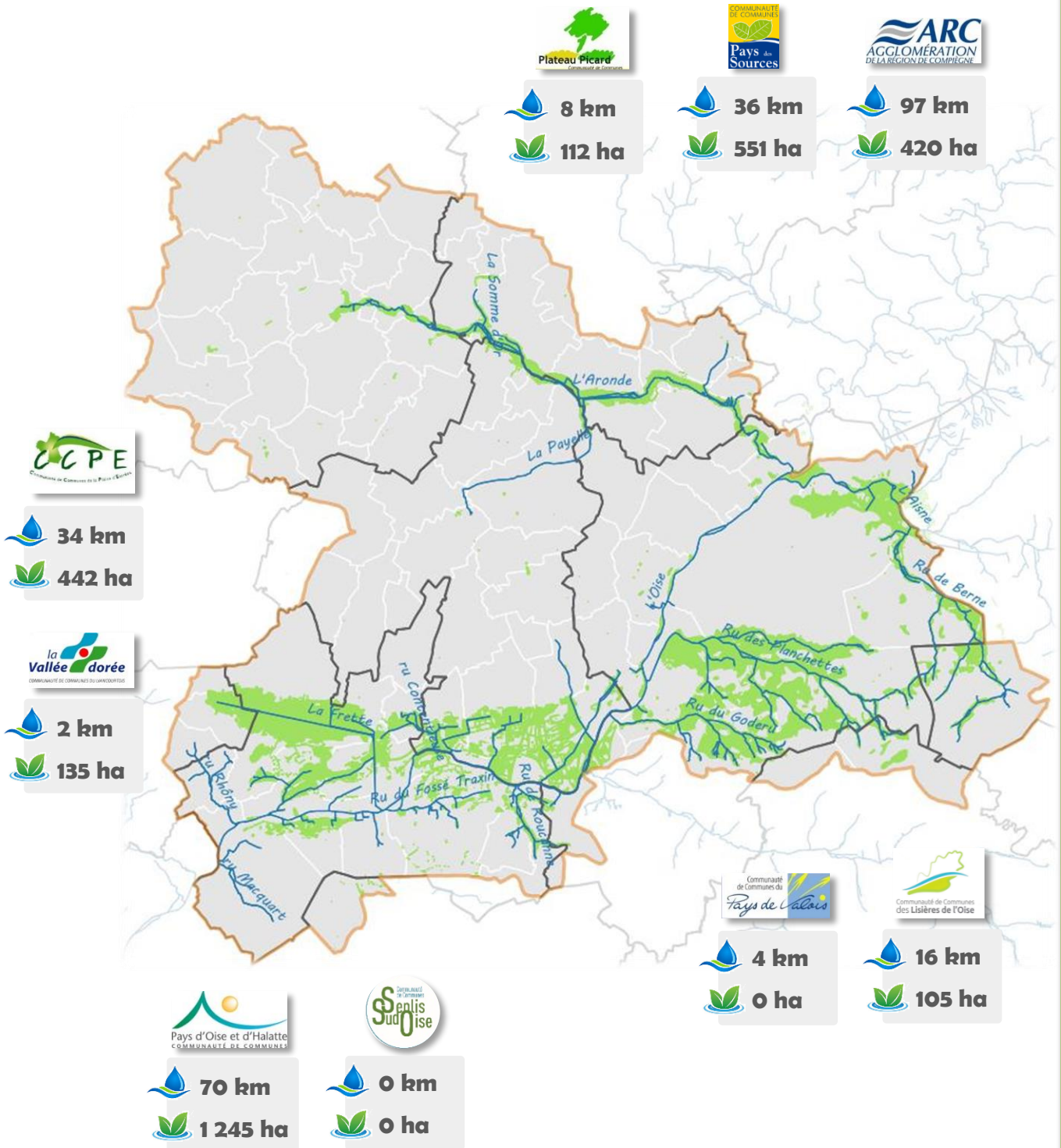
Dans ce cadre, l'exercice de la compétence s'effectuera avec les mêmes acteurs sur la base d'une maîtrise d'ouvrage unique représentée par le SMOA. Afin de maintenir un échelon de proximité entre les acteurs locaux, des comités seront dédiés aux rivières, aux Marais de Sacy ainsi qu'aux zones humides. L'objectif des comités consiste à regrouper les représentants des collectivités concernées, y compris des personnes non élus et les experts.

Au niveau financier, un budget annexe sera dédié à la compétence GEMA en parallèle du budget principal lié à la compétence SAGE. En ce qui concerne la gouvernance, il est proposé de conserver les caractéristiques actuelles. Ainsi, les délégués des EPCI-FP sont désignés en fonction d'une clé de répartition calculée pour moitié par la population et pour moitié par la surface du périmètre du SAGE. En conséquence, le SMOA sera en charge de la mise en œuvre de la compétence « SAGE » et de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques » à l'échelle du bassin versant Oise-Aronde.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA GEMA A L'ECHELLE OISE-ARONDE

La carte présentée ci-dessous illustre les chiffres clés de la GEMA par EPCI : le linéaire de rivière  et la superficie de milieux humides .

Au niveau de la GEMA, les contributions des 9 EPCI (ARC, CCPOH, CCPE, CCP, CCPS, CCLO, CCVD, CCPV, CCSSO) seront réparties selon le critère de population soit 1,46 € / hab. / an.



◆ Ses élus

Le SMOA est administré par un comité syndical composé de 53 délégués titulaires et 53 délégués suppléants, désignés par les collectivités adhérentes. Les comptes rendus des comités et bureaux syndicaux sont téléchargeables sur le site internet du SMOA à l'adresse suivante : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Comité Syndical

| | |
|---|------------------------|
| Agglomération de la Région de Compiègne | 18 délégués titulaires |
| CC Pays d'Oise et d'Halatte | 9 délégués titulaires |
| CC Plaine d'Estrées | 8 délégués titulaires |
| CC Plateau Picard | 7 délégués titulaires |
| CC Pays des Sources | 4 délégués titulaires |
| Pierrefonds | 1 délégué titulaire |
| Morienvil | 1 délégué titulaire |
| Rosoy | 1 délégué titulaire |
| Labruyère | 1 délégué titulaire |
| Fleurines | 1 délégué titulaire |
| Verberie | 1 délégué titulaire |
| Catenoy | 1 délégué titulaire |

Bureau du Syndicat

| | |
|---|----------------------|
| ◆ Président | Philippe MARINI |
| ◆ 1^{er} Vice-président | Alain COULLARÉ |
| ◆ 2^{ème} Vice-président | Didier LEDENT |
| ◆ 3^{ème} Vice-président | Stanislas BARTHÉLÉMY |
| ◆ 4^{ème} Vice-président | Jean-Pierre VRANCKEN |
| ◆ 5^{ème} Vice-président | Éric BERTRAND |
| ◆ 6^{ème} Vice-président | Michèle BOURBIER |

En 2017

3 Comités syndicaux

3 Bureaux SMOA

27 Délibérations



Comité Syndical Rémy > Juin 2017

>> **Figure 1 :** Composition du comité et bureau syndical

◆ Son équipe

L'équipe accompagne les collectivités dans toutes les actions qui permettent d'atteindre les objectifs du SAGE. Elle est composée de 4 agents à temps plein.



◆ Sa gestion administrative et financière

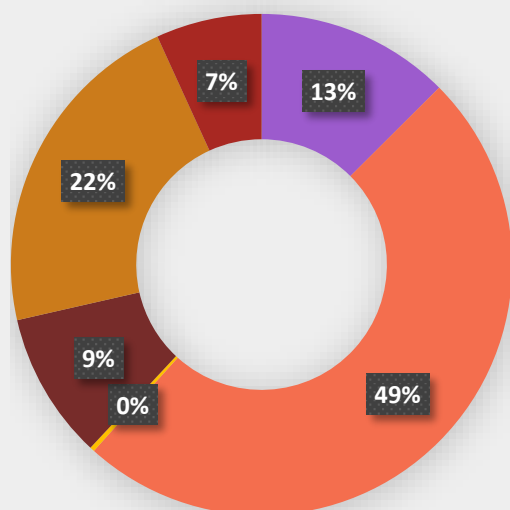
Le SMOA est autonome d'un point de vue administratif et technique. À cet effet, la comptabilité, la gestion des paies, les ressources humaines et les marchés publics sont assurés en interne. L'ensemble des documents administratifs et financiers sont téléchargeables sur le site internet du SMOA à l'adresse suivante :

<https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Le compte administratif 2017 affiche un résultat d'exercice légèrement déficitaire compensé par les excédents reportés. Ce résultat atteste d'un bon niveau de réalisation des prévisions budgétaires.

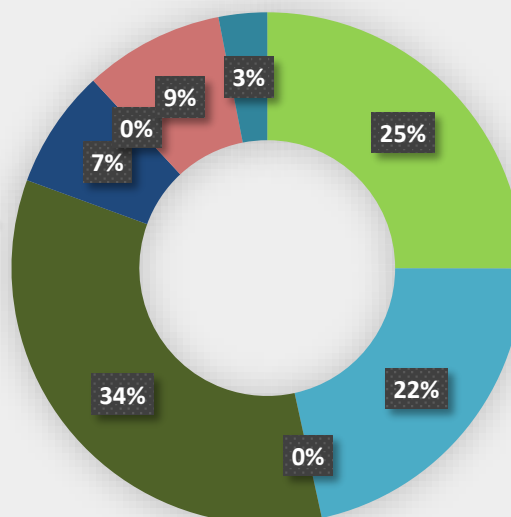
En 2017
301 Mandats
36 Titres

Dépenses – Compte Administratif 2017



- Frais de fonctionnement des services
- Frais de personnel
- Charges financières
- Dotations aux amortissements
- Equipement
- Emprunt

Recettes – Compte Administratif 2017



- Excédent reporté de fonctionnement 2015
- Subventions AESN
- Subventions Région Picardie
- Cotisations membres
- Amortissement
- Emprunt
- Subventions AESN Révision SAGE
- FCTVA + Atténuations de charges et produits excep.

Avec la reprise des résultats anticipés, le compte administratif 2017 fait ressortir **279 877,11 €** de dépenses et **352 878,14 €** de recettes. Soit un solde excédentaire de **73 001,03 €**.

Les temps forts de l'année 2017

Janvier

Travaux de restauration du ru du Grand fossé amont à Longueuil-Sainte-Marie



Février

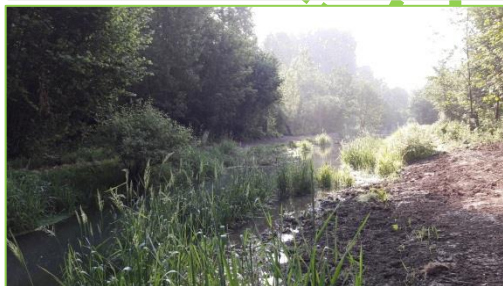
Comité Syndical du 16 février
Présentation du scénario retenu par les élus : transfert de la compétence GEMA au SMOA

Mars

Réunion groupe de travail «VMPO et partage de la ressource en eau»

Avril

Travaux de restauration de l'Aronde à Gournay-sur-Aronde (Arsonval) et suppression des merlons de curage



Juin

Comité Syndical du 29 juin

Inauguration de la zone naturelle pédagogique de Clairoix

Restitution du Projet Pédag'EAUgique à Grandfresnoy



Mai

Diagnostic « coulées de boue et ruissellements » à Chevrières, Jaux, Longueuil-Sainte-Marie et Francport





Juillet

Inauguration de la station d'épuration du SIAPA à Rémy



Projet de restauration de la continuité écologique de l'Aronde à Clairoix (moulin à Tan)

Décembre

Comité Syndical du 14 décembre

Intégration des nouveaux locaux du SMOA à Clairoix

Projet de restauration de la continuité écologique du ru des Planchettes à Lacroix-Saint-Ouen

Août

Suivi quantitatif des ressources en eau (piézométrie, assecs, débit...)

Septembre

Journée d'information zéro phyto le 28 septembre à Canly

Travaux de restauration de la zone humide de Monchy-Humières



Novembre

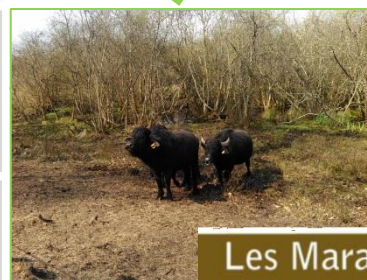
Travaux d'entretien : Aronde, Payelle, Berne, Planchettes, Conque

Réunion groupe de travail «VMPO et partage de la ressource en eau»

Octobre

Projet de restauration de la continuité écologique du ru de Berne (Ortille et Vivier-Frère-Robert)

Labellisation RAMSAR des Marais de Sacy



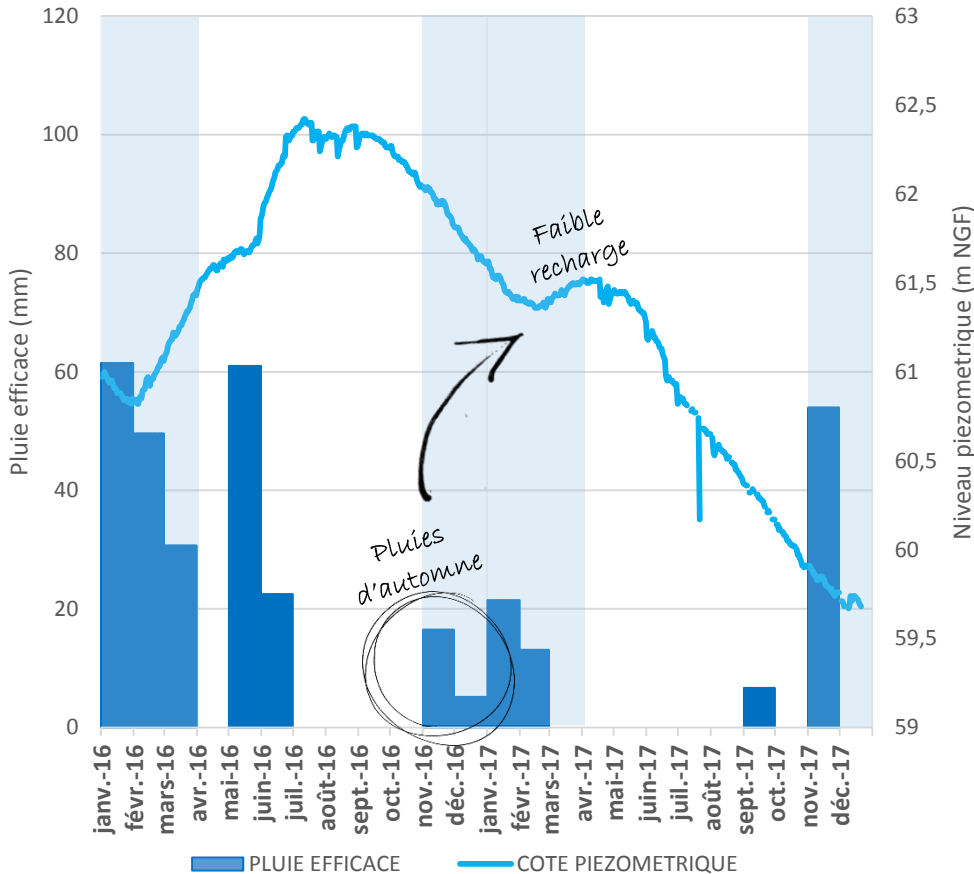
Les Marais de Sacy

Objectif ETIAGE

« Maîtriser les étiages »



Fiche 1 : Suivi quantitatif de l'année 2017



En quelques mots...

La réforme dite « des volumes prélevables » introduite par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 et précisée par la circulaire du 30/06/2008 et celle du 03/08/2010, vise à mettre en place une gestion durable des prélèvements. Le classement en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) permet d'identifier les bassins en déséquilibre quantitatif à traiter en priorité.

Depuis le 04 novembre 2009, la « nappe de la Craie dans le bassin versant de l'Aronde » a été classée en ZRE par arrêté préfectoral. Ce classement induit des obligations en matière de détermination du Volume Maximum Prélevable Objectif (VMPO). En conséquence, le SMOA a conduit une étude de modélisation de la nappe de la Craie, permettant de définir le VMPO pour le bassin de l'Aronde.

D'après la circulaire du 30 juin 2008, le VMPO est défini comme le volume garantissant le bon fonctionnement des milieux aquatiques, ce qui correspond au respect du Débit Objectif d'Étiage (DOE) 8 années sur 10.

Pour aller plus loin...

Dans le cadre de la révision du SAGE, les acteurs présents aux commissions « QUANTITÉ » ont fait part de leur volonté de consolider les connaissances existantes et de mettre en œuvre des actions visant à influencer la recharge de la nappe.

La pluie efficace (PE) correspond à la différence entre les précipitations (P) totales et l'évapotranspiration (ETP). Elle est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'infiltration dans le sol et le ruissellement.



Informations clés :

La période optimale de recharge de la nappe s'étend théoriquement de novembre à avril. Lorsque les hivers sont secs, le niveau de la nappe continue à se vidanger tandis qu'un hiver pluvieux permet à la nappe de constituer ses réserves. Quant aux étés pluvieux, ils bénéficient surtout à la végétation en place et participent aux ruissellements.

Depuis juillet 2016, la nappe de la craie mesurée à Estrées-Saint-Denis présente une tendance à la vidange. Les pluies d'automne 2016 qui avaient commencé à engendrer un 1^{er} épisode de recharge n'ont pas perduré et la situation ne s'est pas améliorée au cours de l'hiver. Au cours du printemps 2017, les pluies ont été bénéfiques pour la végétation mais inefficaces pour assurer une recharge de la nappe. Les pluies excédentaires du mois de décembre 2017 ont toutefois contribué à la recharge de la nappe. Depuis le 09 décembre 2017, la nappe est en phase de recharge.

CONTACT : SMOA – accueil@smoa.fr – 03 44 09 65 00

Objectif RIV-POLL

« Réduire les flux de pollution dès leur origine, quelle que soit leur source »



Fiche 2 : Plan de gestion zéro phyto à l'échelle de la CCPE

Diagnostic des pratiques
de désherbage



Définition des objectifs
d'entretien



Exemple :
Commune
d'Arsy

PROGRAMME D'ACTIONS

- ✓ Les espaces de voiries :
estimation des coûts
d'investissement et de
fonctionnement.
- ✓ Les bâtiments publics
- ✓ Le cimetière : végétalisation
et/ou désherbage
- ✓ Les terrains de sport

En quelques mots...

Dans un contexte de protection de la ressource et pour répondre aux obligations réglementaires, la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (CCPE) et 15 de ses communes se sont engagées de manière significative dans la réduction de l'usage des produits phytosanitaires lié à l'entretien des espaces publics.

Signataires de la Charte d'entretien des espaces publics de Picardie, la CCPE et ses communes ont souhaité se doter d'un plan de gestion « zéro phyto ».

Cet outil opérationnel vise à faire évoluer les pratiques en réalisant un diagnostic des pratiques et des surfaces entretenues et en précisant les objectifs d'entretien actuels et à venir. Sur ces conclusions, un programme d'actions permet de définir des techniques d'entretien adaptées à chaque type d'espace.

Informations clés :

Cette étude a abouti à l'élaboration de 15 plans de gestion « zéro phyto » communal et 1 plan de gestion « zéro phyto » intercommunal. La méthode proposée est adaptée à la singularité de chaque commune.

Sur la base des conclusions des plans de gestion, plusieurs scénarios de mutualisation sont proposés pour :

- ◆ L'achat de matériels de désherbage de voirie,
- ◆ L'achat de matériels de désherbage de cimetière,
- ◆ L'entretien des espaces verts,
- ◆ La communication (charte graphique, logo dédié...).

D'autres outils sont mis à la disposition des collectivités pour les aider dans leur démarche : tableau de bord, guide de préconisations,

Pour aller plus loin...

En signant la Charte d'entretien des espaces publics de Picardie, les collectivités bénéficient d'aides de l'Agence de l'Eau :

- ◆ 70% pour l'élaboration d'un plan de gestion, la formation et la communication,
- ◆ 50% pour l'achat de matériels alternatifs.

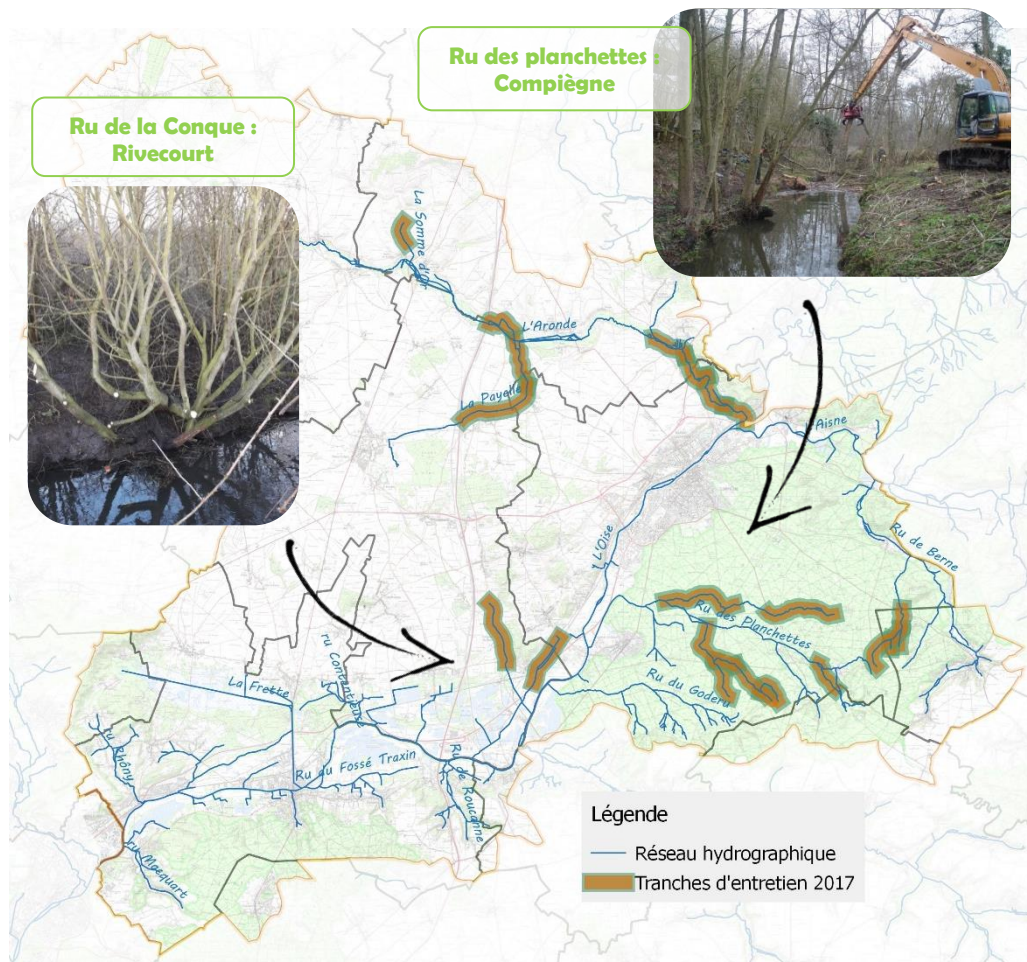
CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00 / CCPE - 03.44.41.31.43

Objectif RIV-AQUA

« Restaurer et préserver les fonctionnalités et la biodiversité des rivières et milieux aquatiques »



Fiche 3 : Bilan des tranches d'entretien réalisées en 2017



En quelques mots...

Depuis 2010, le SMOA accompagne les syndicats de rivière du bassin Oise-Ardenne en charge de l'entretien et la restauration des cours d'eau.

Pour rappel, les syndicats de rivières sont dotés de Programmes Pluriannuels de Restauration et d'Entretien (PPRE) qui définissent la nature et la priorité des travaux à engagés pour chaque tronçon.

En qualité d'assistant technique, le SMOA assure la rédaction et le suivi des marchés de travaux en parallèle de l'élaboration des dossiers de demande de subventions.

À ce titre, le SMOA assure la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien (50km/an) pour le compte du SIAVA (Ardenne), SIEARBPA (rus forestiers) et le SIRECR (Conque).

Ces travaux sont autorisés par arrêté préfectoral (Loi sur l'Eau) et déclarés d'intérêt général (DIG).

Pour aller plus loin...

Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMA, il est convenu que le SMOA procède au renforcement de son équipe technique par le recrutement d'un technicien de rivière courant 2018.



Informations clés :

Ces opérations d'entretiens sont nécessaires au maintien et à la restauration du bon écoulement des eaux ainsi qu'au bon fonctionnement du milieu aquatique. Les travaux consistent en une alternance de travaux d'élagage, abattage, recépage débroussaillage, et enlèvement des embâcles et arrachage des herbiers. Ils ont pour objectif d'éclaircir et d'entretenir la ripisylve. Le montant des travaux est fonction de la nature des interventions (débroussaillage manuel à l'intervention d'une pelle mécanique) :

- SIAVA : 37 434 € pour un linéaire de 17,6 km
- SIEARBPA : 38 592 € pour un linéaire de 18,9 km (suivi ONF)
- SIREC : 15 028 € pour un linéaire de 6,4 km et l'entretien d'une station de Renouée du Japon sur 100 ml

Les travaux sont subventionnés par l'AESN (40%), l'Entente Oise-Aisne (20%) et le Conseil Départemental de l'Oise (15%).

PARTENAIRES : SIAVA – SIEARBPA – SIRECR – sebastien.deschamps@smoa.fr – 03 44 09 65 00

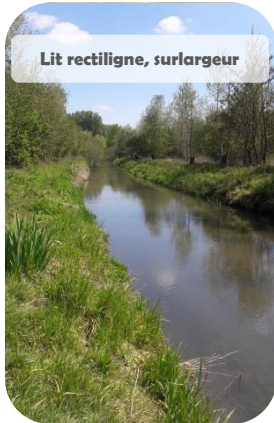
Objectif RIV-AQUA

« Restaurer et préserver les fonctionnalités et la biodiversité des rivières et milieux aquatiques »



Fiche 4 : Travaux de restauration et diversification de l'Aronde

Avant travaux

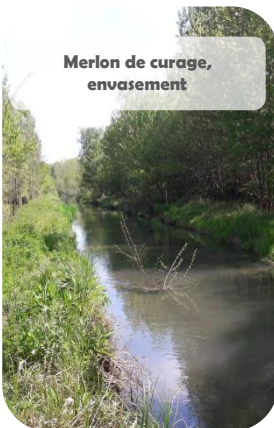


Lit rectiligne, surlargeur

Après travaux de restauration



Création de banquettes, diversification



Merlon de curage, envasement



Reconnexion latérale avec le marais

En quelques mots...

Au niveau du marais communal, l'Aronde présente de nombreux dysfonctionnements (bief perché, envasement, habitats homogènes, vitesse faible, surlargeur, merlon de curage, ...).

Au regard de ce contexte, le SIAVA a engagé des travaux de diversification des écoulements à l'aide de technique du génie végétal vivant sur l'ensemble des berges du marais communal.

Pour rappel, ces travaux s'inscrivent dans la continuité de l'opération menée au printemps 2015 (restauration sur 400 ml dans le cadre des mesures compensatoires liées à la canalisation GRTgaz « Arc de Dierrey »).

Le SMOA a accompagné la réalisation des travaux en lien avec la commune de Gournay-sur-Aronde, la Fédération de Pêche de l'Oise et l'AAPPMA locale.

Pour aller plus loin...

L'AESN subventionne les études et travaux de restauration des rivières à hauteur de 80%.

En 2017, le SMOA a accompagné la réalisation de travaux similaires à Longueuil-Sainte-Marie et Rivecourt.

En 2018, il est envisagé de reproduire ce type d'opération.



Informations clés :

Les travaux de restauration se sont déroulés entre avril et mai 2017. Les objectifs de cette opération ambitieuse sont :

- de favoriser l'auto-curage par des techniques adaptées,
- de redynamiser les écoulements de la rivière,
- d'améliorer les habitats et les potentialités piscicoles du secteur.

En parallèle des épis, déflecteurs et peignes, les travaux ont consisté à créer des risbermes (banquettes végétalisées) à l'aide des merlons de curage. Lors d'une crue, l'Aronde pourra désormais s'étendre dans le marais et limiter les effets de l'inondation en aval (stockage + infiltration = recharge de la nappe et soutien de l'Aronde à l'étiage).

Le montant total des travaux réalisés par l'entreprise Nature Environnement Terrassement s'élève à 44 097 € TTC financés à 80% par l'AESN.

PARTENAIRE : SIAVA : bruno.ledrappier@orange.fr – 03 44 09 65 00

Objectif RIV-AQUA

« Restaurer et préserver les fonctionnalités et la biodiversité des rivières et milieux aquatiques »



Fiche 5 : Projet RCE des rus forestiers (ru des Planchettes aval, moulin Ortille, moulin Vivier-Frère-Robert)



En quelques mots...

Le syndicat Intercommunal des rus forestiers (SIEARBPA), l'ONF et la Fédération de Pêche de l'Oise ont réalisé une étude globale des rus de Berne, Planchettes et Goderu.

L'étude a conduit à la programmation d'actions d'entretien et de restauration en lien avec les objectifs du SAGE et de l'arrêté Liste 2 (art. L.214-17 du CE). Ce dernier implique que tout ouvrage référencé dans la liste devra être géré, entretenu et équipé avant le 18 décembre 2017.

Dans ce cadre, le SIEARBPA a engagé des études de Restauration de la Continuité Écologique (RCE) au niveau des ouvrages infranchissables du ru de Berne et du ru des Planchettes.

Au printemps 2016, le SIEARBPA a réalisé une phase de travaux au niveau du moulin du Vivier-Frère-Robert.

Pour aller plus loin...

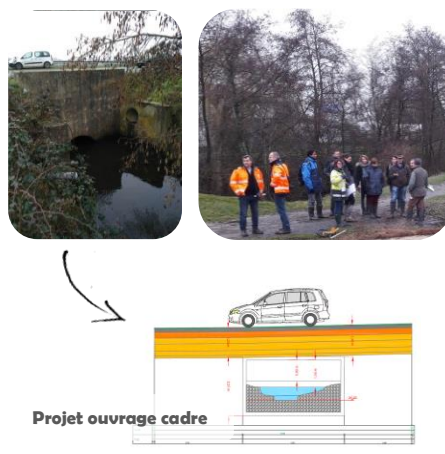
Les travaux de l'Ortille et du VFR sont programmés à l'été 2018. L'opération sous la RD 210 est envisagée en période estivale afin de limiter l'impact sur la circulation.

L'AESN subventionne les études et travaux de RCE à 80%. Le taux est de 100% pour les ouvrages en Liste 2.

Ancienne chute du Vivier-Frère-Robert



Ru des planchettes : buse RD 210



Informations clés :

Au niveau du ru de Berne, une étude de projet est en cours au niveau du moulin de l'Ortille (1^{er} ouvrage infranchissable). Le projet doit garantir la continuité écologique du ru et maintenir l'alimentation du moulin par le biais du bief (en dérivation). Il est envisagé de supprimer les chutes de 0,7 m et 0,4 m à l'aide d'une rampe en enrochements sur 160 ml (pente 0,9 %).

En ce qui concerne le Vivier-Frère-Robert, il est envisagé de reprendre partiellement les travaux de 2016 afin d'allonger la rampe sur 40 ml et réduire la pente à 1,2 % en moyenne (3,4 % actuellement).

La continuité écologique du ru des Planchettes sera également restaurée par l'aménagement de la buse sous la RD 210 (1^{er} ouvrage infranchissable). L'étude en cours regroupe les partenaires financiers, les propriétaires fonciers, élus et service des routes du Conseil Départemental de l'Oise.

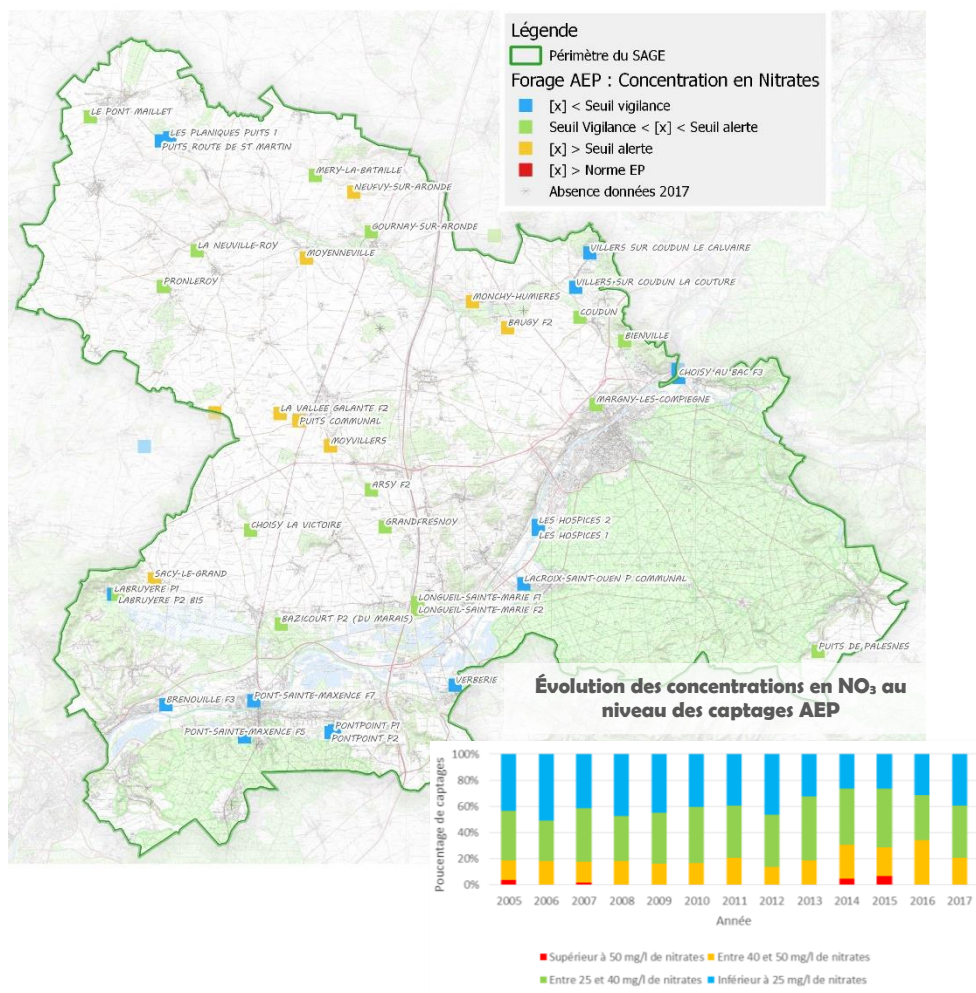
CONTACT : SIEARBPA – mairie-lacroixstouen@wanadoo.fr – 03 44 41 20 43

Objectif AEP

« Sécuriser l'alimentation en eau potable »



Fiche 6 : Bilan de la qualité des eaux souterraines 2017



En quelques mots...

Le bassin Oise-Aronde comporte 63 captages dédiés à l'adduction en eau potable. Le nouveau périmètre du SAGE inclut les deux forages implantés sur la commune de Verneuil-en-Halatte (« Puits » et « Source »).

Depuis 2012, les analyses de l'Agence Régionale de la Santé mettent en évidence, à l'échelle du bassin versant Oise-Aronde, l'accentuation de la concentration en nitrates de la ressource en eau souterraine destinée à l'eau potable. Toutefois, en 2017, le nombre de captage, où la concentration en nitrate dépasse le seuil d'alerte, a diminué.

Par conséquent, dans une perspective de reconquête de la qualité de la ressource en eau, il est essentiel de pérenniser la mise en œuvre d'actions préventives vis-à-vis des pollutions par les nitrates et les produits phytosanitaires.

Pour aller plus loin...

Le SMOA soutient et incite à la mise en place d'actions en faveur de la protection de la ressource en eau, notamment sur les captages AEP.

La mise en place d'une animation dédiée à la protection des eaux souterraines peut bénéficier de 80% d'aides de l'AESN.



Informations clés :

En 2017, 21% des captages affichent des concentrations en nitrates supérieures au seuil d'action renforcée, c'est-à-dire entre 40 mg/l et 50 mg/l. Au-delà, la production d'eau potable dépasse la norme de potabilité (50 mg/l).

Concernant les pesticides, et plus particulièrement la déséthylatrazine, les analyses montrent que seul le captage de Coudun affiche des concentrations supérieures au seuil d'alerte (Concentration mesurée à Coudun : 0.078 µg/L / Seuil d'alerte : 0.075 µg/L).

Afin de préserver la ressource en eau, différents outils sont mis en place, notamment la DUP (périmètres de protection), les programmes d'actions (AAC), les mesures agro-environnementales (MAE), la charte d'entretien des espaces publics (gestion alternative des espaces verts), ...

CONTACT : SMOA - accueil@smoa.fr - 03 44 09 65 00

Objectif INOND

« Maîtriser les inondations et limiter les phénomènes de ruissellement »



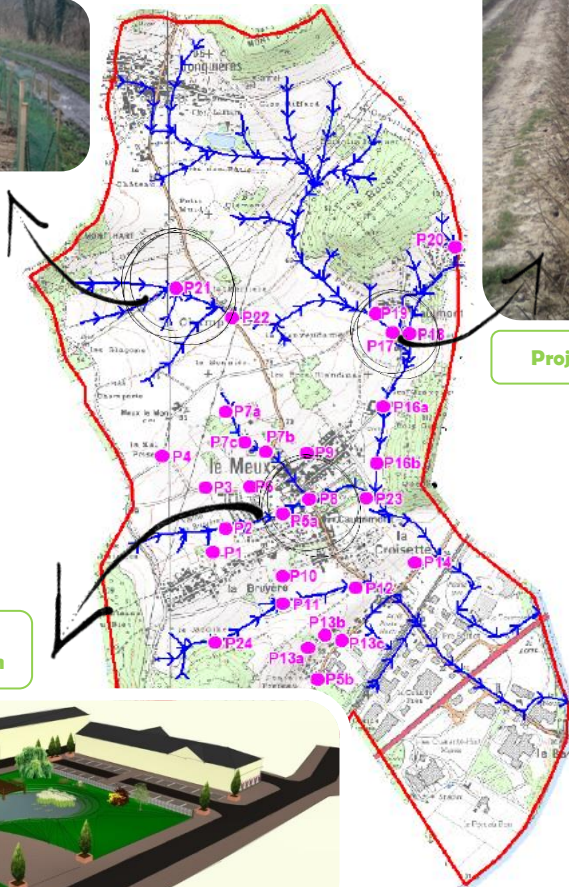
Fiche 7 : Zonage pluvial et maîtrise des ruissellements au Meux



Projet : merlon planté



Projet : fascine



Place du château :
projet de mare tampon



En quelques mots...

Suite aux derniers épisodes pluvieux intenses (mai 2009, juillet 2013, mai 2015, juin 2016), la commune du MEUX a sollicité, en octobre 2014, le SMOA afin d'établir un pré-diagnostic des principaux dysfonctionnements liés aux phénomènes de coulées de boue et de ruissellements.

En octobre 2015, la commune a lancé une étude de zonage pluvial liée aux ruissellements agricoles et urbains. La démarche a fait l'objet d'une large concertation avec les élus et la profession agricole.

Le programme d'actions partagé par les acteurs du bassin sera autorisé au titre de la Loi sur l'eau et déclaré d'intérêt général début 2018.

Pour aller plus loin...

L'AESN finance les études (80%) et les travaux d'hydraulique douce (60%).

En 2017, le SMOA a accompagné Jaux, Pontpoint, Pierrefonds, Jonquières, Cernoy, et Moyvillers.

En 2018, le SMOA accompagnera les travaux de Monchy-Humières, Pontpoint, Le Meux et Bazicourt.



Informations clés :

Suite au diagnostic partagé avec les agriculteurs locaux, la DDT de l'Oise, le Conseil Départemental et les élus locaux, la commune dispose d'un programme d'actions opérationnel. Il se compose de mesures agronomiques (sens du travail du sol), de 24 aménagements d'hydraulique douce (haie, fascine, noue, talus) et de 3 aménagements en milieu urbain (ouvrage de régulation, mare tampon).

L'objectif général se traduit par la recherche d'une gestion de l'eau au plus près de son point de chute.

En complément, la commune s'est dotée d'un zonage et d'un règlement dédié à l'assainissement pluvial (annexe du PLU). Désormais les élus du Meux dispose d'un outil d'aide à la décision et de planification de l'urbanisation.

CONTACT : LE MEUX - mairie@lemeux.fr - 03 44 41 51 11

Objectif PATRI

« Préserver, restaurer et valoriser les paysages et le patrimoine historique et culturel lié à l'eau »



Fiche 8 : Le Projet Pédag'EAUgique du SMOA 2016-2017



Des ateliers
« découvertes » ...

Des visites sur site
et des ateliers
« pratiques »...



La restitution des
projets de classe

En quelques mots...

Depuis 2012, l'équipe du SMOA s'attache à développer des actions de sensibilisation.

En 2016, le SMOA a souhaité développer un projet destiné aux classes de CM1-CM2 afin de les sensibiliser aux enjeux liés à l'eau.

Approuvé par l'éducation nationale, ce projet est le résultat d'une réflexion commune entre le SMOA et le CPIE des Pays de l'Oise.

L'accompagnement pédagogique proposé aux enseignants est décliné en 5 séances réparties sur l'année scolaire. Les élèves se consacrent à un thème d'étude lié aux enjeux locaux. Des ateliers « découvertes » et une visite sur site sont ensuite proposés.

Enfin, les élèves valorisent le travail réalisé lors d'½ journée de restitution prévue en fin d'année scolaire.

Pour aller plus loin...

Le livret pédagogique 2016-2017 est téléchargeable sur le site internet du SMOA : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Une nouvelle édition est lancée pour l'année 2017-2018. Cinq nouvelles classes ont été sélectionnées.



Informations clés :

Cinq classes ont participé à ce 1^{er} projet sur la période 2016 – 2017. Le bilan de cette première édition a été présenté par les 130 élèves concernés le jeudi 29 juin 2017 à Grandfresnoy.

Les élèves des écoles de Rosoy, Grandfresnoy et Venette se sont consacrés au thème « l'eau et l'Homme ». Après être partis à la découverte des usages de la ressource en eau au cours du temps, ils se sont intéressés aux installations d'aujourd'hui (visite de station d'épuration et du château d'eau). À Monceaux, les élèves se sont engagés à préserver la richesse des milieux aquatiques. En choisissant le thème « l'eau et la biodiversité », ils ont pu visiter les marais de Sacy. Enfin, la classe de Gournay-sur-Aronde a travaillé sur le thème « l'eau et les plantes » à travers l'élaboration d'un potager et de nichoirs à oiseaux.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00 / CPIE – 03 44 31 32 64

Objectif PATRI

« Préserver, restaurer et valoriser les paysages et le patrimoine historique et culturel lié à l'eau »



Fiche 9 : Journée technique « zéro phyto » à Canly

En quelques mots...

Compte tenu de l'interdiction réglementaire d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, le SMOA a organisé une demi-journée d'échanges autour de la mise en œuvre de nouvelles pratiques « zéro phyto ».

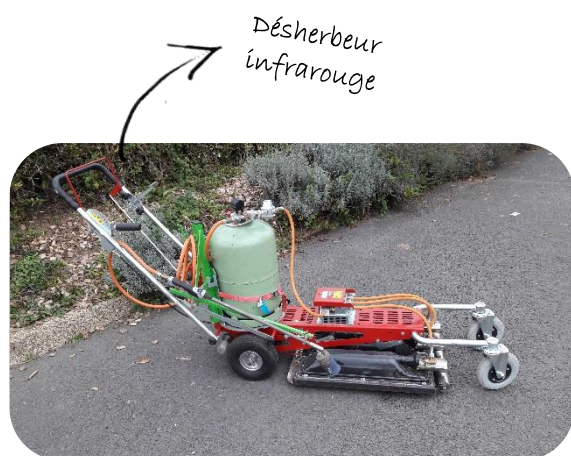
Cette demi-journée a été dédiée à la démonstration de matériels et la présentation de nouvelles techniques alternatives.

Dans ce cadre, l'ensemble des élus du bassin et plus particulièrement les élus en charge de l'entretien des communes ainsi que les techniciens « espaces verts » et animateurs territoriaux se sont réunis le jeudi 28 septembre 2017 à Canly.

Pour aller plus loin...

L'équipe du SMOA accompagne les collectivités dans leur démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Cet accompagnement se traduit par de l'assistance technique et de la communication (lettres d'information, journées et rencontres techniques ...).



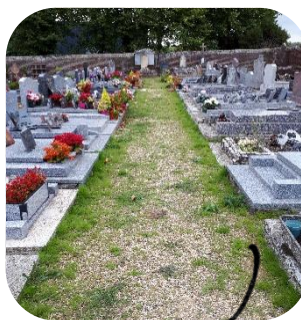
Désherbeur infrarouge



Désherbeur mécanique



Désherbeur à chaleur pulsée, débroussailluse....



Végétalisation du cimetière de Canly



Informations clés :

La journée du 28 septembre 2017 a réuni environ 60 participants (élus, agents techniques, animateur territorial...).

Le programme de cette rencontre technique était le suivant :

- ◆ Démonstration de matériels alternatifs : désherbeur mécanique, désherbeur à eau chaude, désherbeur infra-rouge, débroussailluse à tête réciproque, houe de désherbage, ...
- ◆ Retour d'expérience d'une collectivité sur la démarche de mutualisation,
- ◆ Intervention de Nova-Flore, spécialiste des mélanges de fleurs, mycorhizes et auxiliaires
- ◆ Visite du cimetière végétalisé de Canly.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00



Descriptif détaillé

Pour rappel, la cellule d'animation du SMOA est composée de quatre personnes à temps plein. La suite du rapport présente, sous forme de tableaux, le descriptif détaillé des actions suivies par l'équipe :

Sébastien DESCHAMPS

- ◆ **Intitulé du poste** : Directeur / animateur
- ◆ **Statut du poste** : Ingénieur contractuel
- ◆ **Date de l'embauche** : 17 octobre 2011
- ◆ **Durée du contrat** : CDD de 3 ans renouvelé au 1^{er} février 2015
- ◆ **Financement du poste** : 50% AESN / 50% Collectivités

Camille HERNANDEZ

- ◆ **Intitulé du poste** : Chargée de mission SAGE
- ◆ **Statut du poste** : Ingénieure contractuelle
- ◆ **Date de l'embauche** : 01^{er} avril 2015
- ◆ **Durée du contrat** : CDD de 3 ans renouvelable
- ◆ **Financement du poste** : 50% AESN / 30% CR / 20% Collectivités

Marie-Charlotte LARIVIERE

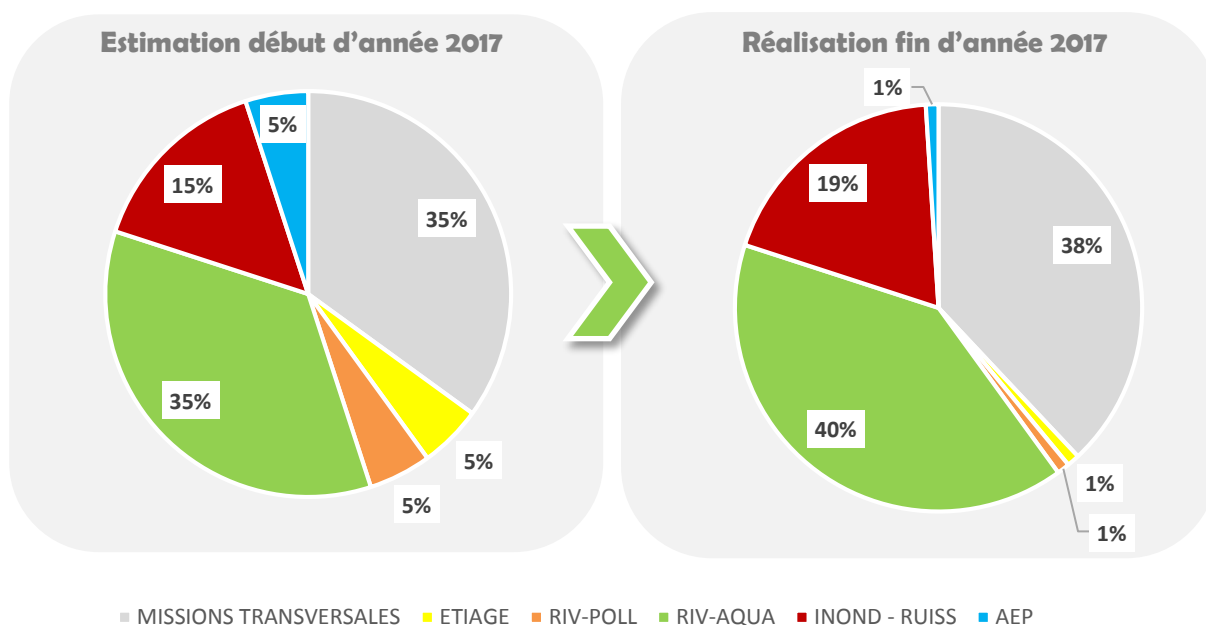
- ◆ **Intitulé du poste** : Responsable administrative et financière
- ◆ **Statut du poste** : Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- ◆ **Date de l'embauche** : 01^{er} novembre 2010

Nadège GAMAIN

- ◆ **Intitulé du poste** : Assistante administrative et comptable
- ◆ **Statut du poste** : Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- ◆ **Date de l'embauche** : 04 juillet 2017

◆ Sébastien DESCHAMPS

Le temps de travail de l'agent se partage entre des missions transversales (tableau 1) et des actions plus spécifiques liées à l'assistance technique auprès des différents maîtres d'ouvrage du bassin Oise-Aronde (tableau 2).



Les formations reçues ainsi que les journées techniques, d'informations et de concertation sont listées ci-dessous :

| REUNIONS / JOURNEES D'INFORMATION | |
|-----------------------------------|---|
| 25 avril 2017 | Réunion « comité de gestion et de suivi de la ressource en eau » |
| 16 mai 2017 | Journée d'investigation « cartographie des cours d'eau » |
| 08 juin 2017 | Réunion « comité de gestion et de suivi de la ressource en eau » |
| 06 juillet 2017 | Réunion « comité de gestion et de suivi de la ressource en eau » |
| 11 juillet 2017 | Réunion « révision périmètres SAGE, VMPO et ZRE » |
| 08 août 2017 | Réunion « comité de gestion et de suivi de la ressource en eau » |
| 16 octobre 2017 | Réunion « GEMA au SMOA » DGS des EPCI Oise-Moyenne |
| 07 septembre 2017 | Réunion « GEMA au SMOA » DGA du Conseil Départemental |
| 22 septembre 2017 | Réunion « comité de gestion et de suivi de la ressource en eau » |
| 14 novembre 2017 | Journée d'information « Éviter, Réduire, Compenser », organisée par le Forum des Marais Atlantiques |
| 16 octobre 2017 | Réunion « GEMA au SMOA » DGS des EPCI Oise-Moyenne |
| 05 décembre 2017 | Réunion d'information « RCE, bilan du classement Liste 2 » |
| 18 décembre 2017 | Réunion de concertation « cartographie des cours d'eau » |
| FORMATION | |
| - | - |

| MISSIONS TRANSVERSALES | PROJETS/ACTIVITES | MAITRE D'OUVRAGE | TRAVAIL REALISE | ETAT D'AVANCEMENT |
|------------------------|---|--------------------------------------|--|-------------------|
| SMOA | Comité Syndical, bureau SMOA, Réunions techniques | SMOA | Animation des réunions | Achevé |
| | Assistance technique et administrative | EPCI, communes, syndicats de rivière | Animation, concertation, rédaction DCE, suivi, AMO, MOE au niveau des thématiques : rivière, zone humide, mare, ruissellement, érosion agricole, eaux pluviales, ... | En cours |
| | Organisation | SMOA | Suivi de chantier des locaux du SMOA | Achevé |
| | Ressources humaines | SMOA | Technicien de rivière : besoins, fiche de poste, moyens, recrutement | En cours |
| | Ressources humaines | SMOA | Réalisation des entretiens individuels | Achevé |
| | Finances et comptabilité | SMOA | Élaboration du DOB, budget en binôme avec la responsable administrative | Achevé |
| SAGE | Commission Locale de l'Eau, bureau de la CLE, réunions thématiques | SMOA | Animation des réunions en binôme avec la chargée de mission SAGE | Achevé |
| GEMAPI | Étude de gouvernance préalable à la mise en place de la compétence GEMAPI à l'échelle de l'unité hydrographique Oise-Aronde | SMOA | Pilotage de l'étude, suivi du bureau d'étude | En cours |
| | Réunions d'information « scénario transfert GEMA au SMOA » | SMOA | Animation des réunions : SAGE OM, ARC, CCPOH, SMMS, CD 60, communes, ... | Achevé |
| | Réunions technique « scénario transfert, statuts » | SMOA | Concertation : Préfecture de l'Oise, DDT 60, Trésorerie, ... | Achevé |

| THEMATIQUE | PROJETS/ACTIVITES | MAITRE D'OUVRAGE | TRAVAIL REALISE | ETAT D'AVANCEMENT |
|--|---|-----------------------|---|-------------------|
| ETIAGE « Maîtriser les étiages » | Révision du périmètre de la ZRE | DDT | Concertation avec l'AESN, DDT 60, AFB, DRIEE | En cours |
| | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : projet de structuration d'un OUGC pour l'irrigation sur la ZRE de l'Aronde | Chambre d'Agriculture | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |
| | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : report de la diminution du volume alloué à l'irrigation agricole au titre du VMPO | DDT | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |
| | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : exploitation d'un forage pour l'irrigation agricole sur la commune d'Antheuil-Portes (déclaration) | Irrigant | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |
| RIV-SUIVI « Améliorer la connaissance des rivières et milieux aquatiques » | Étude d'évaluation de la qualité physico-chimique et biologique des eaux superficielles à l'échelle du bassin Oise-Aronde | SMOA | Relecture du rapport Hydrosphère | Achevé |
| | Suivi de la faune piscicole : pêche électrique au niveau du Thérain | SIVT | Renfort terrain | Achevé |
| RIV-POLL « Réduire les flux de pollution dès leur origine, quelle que soit leur source » | Travaux de démolition des STEP d'Estrées-Saint-Denis et Remy | SIAPA | Suivi des travaux | En cours |
| | Travaux de réhabilitation de réseaux et branchements EU | CCLVD / SMECTEUR | Suivi des travaux | En cours |

RIV-AQUA

« Restaurer et préserver les fonctionnalités et la biodiversité des rivières et milieux aquatiques »

RIVIERE

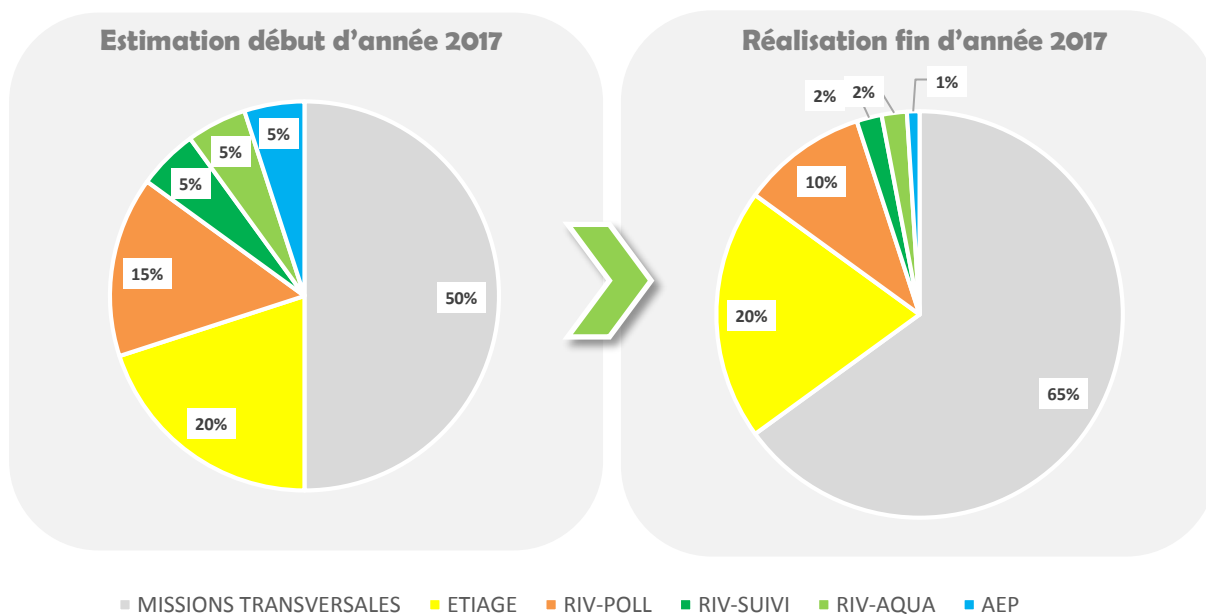
| | | | |
|--|---------------------|--|---|
| Étude de projet de restauration de la continuité écologique du moulin à Tan à Clairoix | SIAVA | Animation avec le propriétaire, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, convention de mandat, dossier de demande de subventions, communication, suivi études (topo, plongée, ...) | Achevé Travaux avril. 2018 |
| Étude de projet de restauration de la continuité écologique du moulin de Froiselles à Clairoix | SIAVA | Animation avec le propriétaire, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics | Étude mars. 2018 Travaux oct. 2018 |
| Travaux de restauration d'une berge et suppression d'une station de Renouée du Japon | Privé | Animation avec le propriétaire, l'AFB et Gendarmerie Assistance technique : DCE, demande de devis, maîtrise d'œuvre | Achevé |
| Travaux d'entretien de l'Aronde et affluents (17 662 ml) | SIAVA | Animation avec le comité syndical, riverains, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, maîtrise d'œuvre | Achevé |
| Reprise des travaux de restauration de la continuité écologique du moulin Vivier-Frère-Robert à Vieux-Moulin | SIEARBPA | Animation avec les partenaires techniques et financiers Assistance technique : suivi contrôle AFB, DCE, marché public | Travaux juin. 2018 |
| Étude de projet de restauration de la continuité écologique du moulin de l'Ortille à Compiègne | SIEARBPA | Animation avec les propriétaires, comité syndical, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, convention de mandat, dossier de demande de subventions, communication, suivi études (topo, modélisation, ...) | Projet mars. 2018 Travaux oct. 2018 |
| Étude de projet de restauration de la continuité écologique du ru des Planchettes aval à Lacroix-Saint-Ouen | SIEARBPA | Animation avec les propriétaires, comité syndical, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, communication, suivi études (topo, modélisation, ...) | Projet mars. 2018 Travaux aout. 2018 |
| Étude préalable à la définition du programme d'entretien et de restauration (PPRE) du ru de Vandy et affluents | SIEARBPA | Animation avec les propriétaires, comité syndical, partenaires techniques et financiers Assistance technique : CCTP, marchés publics, dossier de demande de subventions, communication, suivi études (topo, modélisation, ...) | En cours |
| Travaux d'entretien des rus forestiers (18 954 ml) | SIEARBPA | Animation avec le comité syndical, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, communication, maîtrise d'œuvre (ONF) | Achevé |
| Travaux d'entretien du ru de la Conque et du Grand Fossé (6 400 ml) | SIRECR | Animation avec le comité syndical, riverains, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, maîtrise d'œuvre | Travaux janv. 2017 |
| Étude de projet de restauration du ru du Grand Fossé (aval) à Rivecourt (530 ml) | SIRECR / LAFARGE | Animation avec le comité syndical, partenaires techniques et financiers Assistance technique en lien avec la FD de Pêche : note technique | Travaux juin. 2018 |
| Travaux de restauration de la continuité écologique des étangs Saint-Pierre à Vieux-Moulin | ONF | Assistance technique : CCTP (étude, maîtrise d'œuvre, modélisation), suivi maîtrise d'œuvre | Achevé |
| Travaux de restauration hydromorphologique du ru de Saultemont à Pont-Sainte-Maxence | Pont-Sainte-Maxence | Animation avec les élus locaux, riverains, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions | Travaux juin. 2018 |
| Étude et MOE relative à la restauration de la continuité écologique sur des ouvrages départementaux Liste 2 | CD 60 | Suivi étude : ouvrage ru de la Frette sous RD 1017 | En cours |
| <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : dévoiement de canalisations enterrées sous l'Oise | GRTgaz | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |

| | | | | | |
|---|---------------------|--|------------------------|--|--------------------------------|
| RIV-AQUA « Restaurer et préserver les fonctionnalités et la biodiversité des rivières et milieux aquatiques » | ZONE HUMIDE | Travaux d'aménagement pédagogique de l'ancienne astasciculture de Gournay-sur-Aronde | Gournay-sur-Aronde | Animation avec le conseil municipal, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions | Travaux avril. 2018 |
| | | Travaux d'aménagement de la zone naturelle pédagogique de Clairoix | Clairoix | Animation avec le conseil municipal, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, maîtrise d'œuvre | Achevé |
| | | Étude de création de zones humides par comblement partiel | LAFARGE | Suivi de projet | En cours |
| | | Étude de restauration d'une zone humide | Angicourt | Animation avec le conseil municipal, partenaires techniques et financiers Assistance technique : prospections | En cours |
| | | Travaux de restauration des anciennes tourbières de Braisnes | Braisnes - CENP | Suivi des travaux | Achevé |
| | | Travaux de restauration du marais communal | Monchy-Humières - CENP | Suivi des travaux | Achevé |
| | | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : exploitation d'une carrière alluvionnaire à Choisy-au-Bac | LAFARGE | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |
| | | Mise en place d'une stratégie de reconquête des zones humides en Oise-Aronde dans le cadre de la convention avec le CENP | SMOA - CENP | Suivi des prospections pédologiques et botaniques | En cours |
| AEP « Sécuriser l'alimentation en eau potable sur le territoire du SAGE » | | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : prélèvements pour les captages d'eau potable d'Estrées-Saint-Denis | Estrées-Saint-Denis | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |
| | | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : renouvellement de la DUP des périmètres de protection du champ captant de l'Hospice | ARC | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |
| INOND « Maîtriser les inondations et limiter les phénomènes de ruissellements » | RUISSÈLEMENT | Travaux de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue | Monchy-Humières | Animation avec le conseil municipal, agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions | Travaux sept. 2018 |
| | | Travaux de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue | Angivillers | Animation avec le conseil municipal, reprise de la concertation Assistance technique : élaboration remarque DIG/DLE, étude complémentaire (topo), programmation échancier | Travaux sept. 2018 |
| | | Étude de maîtrise des ruissellements urbains et agricoles | Cernoy | Animation avec le conseil municipal, agriculteurs, réunion publique, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, suivi étude | DIG - DLE Printemps 2018 |
| | | Étude de maîtrise des ruissellements urbains et agricoles et zonage pluvial | Pontpoint | Animation avec agriculteurs, réunion publique, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, suivi étude | Travaux sept. 2018 |
| | | Étude de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue | Pierrefonds | Animation avec agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, suivi étude | En cours |
| | | Étude de projet préalable aux travaux de maîtrise des ruissellements urbains et agricoles et zonage pluvial | Le Meux | Animation avec le conseil municipal, agriculteurs, réunion publique, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, dossier de demande de subventions, suivi étude | En cours Travaux sept. 2018 |
| | | Étude de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue | Jaux | Animation avec le conseil municipal, partenaires techniques et financiers Assistance technique : CCTP (étude), marchés publics, dossier de demande de subventions | En cours |

| | | | | |
|--|--|---------------|--|-----------------------|
| | Étude de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue | Choisy-au-Bac | Animation avec le conseil municipal, partenaires techniques et financiers Assistance technique : CCTP (étude), marchés publics, dossier de demande de subventions | En cours |
| | Étude de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue et zonage pluvial | Jonquières | Animation avec les partenaires techniques et financiers Assistance technique : CCTP (étude), marchés publics, dossier de demande de subventions | MO ARC avril. 2018 |
| | Étude de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue et zonage pluvial | Verberie | Animation et sensibilisations auprès des élus locaux | MO ARC avril. 2018 |
| | Étude de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue | Moyvillers | Animation et sensibilisations auprès des élus locaux et agriculteurs | Achévé |
| | Étude de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue | Vignemont | Suivi étude | En cours |
| | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : aménagement de la ZAC du Camp des Sablons sur la commune de Compiègne | ARC | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achévé |
| | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : programme de maîtrise des ruissellements à l'échelle des sous bassins versants de Pontpoint | Pontpoint | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achévé |

◆ Camille HERNANDEZ

Le temps de travail de l'agent se partage entre des missions transversales (tableau 1) et des actions plus spécifiques à la mise en œuvre du SAGE Oise-Aronde (tableau 2).



Les formations reçues ainsi que les journées techniques, d'informations et de concertation sont listées ci-dessous :

| REUNIONS / JOURNEES D'INFORMATION | |
|--|---|
| Mardi 7 février 2017 | Réunion d'information sur la Charte d'entretien des espaces publics, organisée par le CPIE Picardie à Noyon |
| Judi 8 juin 2017 | Journée d'information « Objectif zéro phyto dans les espaces publics : méthodes et matériels alternatifs », organisée par le CPIE Picardie à Royaucourt |
| Mercredi 14 juin 2017 | Journée d'information « Objectif zéro phyto dans les espaces publics : aménagements et gestion favorable à la biodiversité », organisée par le CPIE Picardie à Jonquières |
| Mardi 12 septembre 2017 | Réunion d'information sur la Stratégie d'Adaptation au Changement Climatique sur le bassin Seine-Normandie, organisée par l'AESN DVO |
| Mardi 10 octobre 2017 | Réunion d'information « zéro phyto dans les petites villes et villages », organisée par la FREDON à Vieux-Moulin |
| Judi 19 octobre 2017 | Forum de l'eau, organisé par l'AESN DVO à Jaux |
| Mardi 14 novembre 2017 | Journée d'information « Eviter, Réduire, Compenser », organisée par le Forum des Marais Atlantiques |
| Mardi 5 décembre 2017 | Journée de sensibilisation « adaptation au changement climatique », organisée par l'Entente Oise-Aisne à Noyon |
| FORMATION | |
| Mardi 3 au jeudi 5 octobre 2017 | Atelier SIG – QGIS, organisé par le Forum des Marais Atlantiques |

| MISSIONS TRANSVERSALES | PROJETS/ACTIVITES | MAITRE D'OUVRAGE | TRAVAIL REALISE | ETAT D'AVANCEMENT |
|------------------------|---|--------------------|--|-------------------|
| SAGE | Animation de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et du Bureau de la CLE | SMOA | Organisation des réunions Rédaction des comptes rendus | En cours |
| | Pilotage de l'étude de révision du SAGE Oise-Aronde | SMOA | Suivi du bureau d'étude Organisation des réunions (COPIL, Commissions thématiques CORED...) Elaboration de la Lettre d'information n°9 du SAGE | En cours |
| | Suivi de la mise en œuvre du SAGE | SMOA | Mise à jour du Tableau de bord 2016-2017 Rédaction du rapport d'activité CLE/SMOA 2016 | Achevée |
| | Révision du périmètre du SAGE Oise-Aronde | DDT | Suivi de la procédure de révision | Achevée |
| | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : Projet de périmètre du SAGE Oise-Aronde | SMOA | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |
| URBANISME | Révision du Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bailleul-le-Soc | Commune | Suivi de l'étude Diffusion du guide SAGE et Urbanisme | En cours |
| | Révision du Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Remy | Commune | Suivi de l'étude Diffusion du guide SAGE et Urbanisme | En cours |
| | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Roberval | Commune | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |
| | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Vignemont | Commune | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |
| | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Moyenneville | Commune | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |
| | <u>Avis sur le dossier loi sur l'eau</u> : Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Chevières | Commune | Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE | Achevé |
| SENSIBILISATION | Elaboration du « Projet Pédag'EAUgique du SMOA 2017-2018 » | SMOA | Mise en place du projet Elaboration de partenariat : inspection académique, CPIE des Pays de l'Oise Rédaction d'un guide éducatif et communication auprès des enseignants Sélection des projets de classe | En cours |
| | Fête éco-citoyenne de Lacroix-Saint-Ouen | Commune | Tenue d'un stand SMOA Communication sur les actions du SAGE et du SMOA | Achevée |
| | Journée d'échange sur les effets du changement climatique | Entente Oise-Aisne | Intervention : « SAGE, un outil de gestion permettant d'anticiper les effets du Changement Climatique » | Achevée |
| COMMUNICATION | Mise à jour du Système d'Information Géographique (SIG) et création d'un compte CARMEN | SMOA | Gestion du SIG Création de cartes thématiques Diffusion de la cartographie des ZH sur la plateforme CARMEN | En cours |
| | Mise à jour du site internet | SMOA | Mise à jour régulière Création d'un nouveau site Diffusion d'une newsletter | En cours |

| OBJECTIFS DU SAGE | PROJETS/ACTIVITES | MAITRE D'OUVRAGE | TRAVAIL REALISE | ETAT D'AVANCEMENT |
|---|--|------------------|---|-------------------|
| ETIAGE « Maîtriser les étiages » | Modélisation de la nappe de la Craie et gestion quantitative sur le bassin de l'Aronde | SMOA | Mise à jour des données prélèvements | Achevé |
| | Suivi quantitatif de la nappe de la Craie | SMOA | Mise à jour des données pluviométriques et piézométriques | En cours |
| | Révision du périmètre de la ZRE | DDT | Concertation avec l'AESN, DDT 60, AFB, DRIEE | En cours |
| RIV-POLL « Réduire les flux de pollution dès leur origine, quelle que soit leur source » | Gestion alternative des espaces verts : Plan de gestion différenciée de la commune de Monchy-Humières | Commune | Communication/information Assistance technique : rédaction des pièces du marché, analyse des offres, dossier de demande de subvention, suivi étude | Achevé |
| | Gestion alternative des espaces verts : Achat de matériels alternatifs aux produits phytosanitaires à l'échelle de la commune de Monchy-Humières | Commune | Communication/information Assistance technique : dossier de demande de subvention, suivi étude | En cours |
| | Gestion alternative des espaces verts : Plan de gestion différenciée à l'échelle de la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées | CCPE | Communication/information Assistance technique : rédaction des pièces du marché, analyse des offres, dossier de demande de subvention, suivi étude | Achevé |
| | Gestion alternative des espaces verts : ½ journée de démonstration de matériels alternatifs aux produits phytosanitaires, visite du cimetière végétalisé de Canly | SMOA | Organisation et animation de la ½ journée : prise de contact avec les fournisseurs et acteurs concernés... | Achevée |
| | Gestion alternative des espaces verts : Achat de matériels alternatifs aux produits phytosanitaires à l'échelle de la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées | CCPE | Communication/information Assistance technique : dossier de demande de subvention, suivi étude | En cours |
| | Gestion alternative des espaces verts : Plan de gestion différenciée à l'échelle des communes de Saint-Martin-Longueau, Sacy-le-Petit et Bazicourt | Communes | Communication/information Assistance technique : rédaction des pièces du marché, analyse des offres, dossier de demande de subvention, suivi étude | En cours |
| RIV-SUIVI « Améliorer la connaissance des rivières et milieux aquatiques » | RIVIERE Suivi qualitatif (physico-chimique et biologique) des masses d'eau grand et petit cours d'eau | SMOA | Mise à jour des données | En cours |
| RIV-AQUA « Restaurer et préserver les fonctionnalités et la biodiversité des rivières et milieux aquatiques » | ZONE HUMIDE Poursuite des expertises pédologiques sur le terrain | SMOA | Suivi des prospections Mise à jour cartographique | En cours |
| AEP « Sécuriser l'alimentation en eau potable sur le territoire du SAGE » | Mise en œuvre du programme d'action sur le BAC Baugy - Hospices | ARC | Suivi des actions | En cours |
| | Mise en œuvre du programme d'action sur le BAC de Labruyère / Sacy-le-Grand | CCLVD | Suivi des actions | En cours |
| | Suivi qualitatif des nappes d'eau souterraine au niveau des captages AEP | SMOA | Mise à jour des données | En cours |

◆ Marie-Charlotte LARIVIERE

Elle assure la préparation et l'exécution du budget et des procédures budgétaires, la gestion de la dette et le suivi des ressources du SMOA et des syndicats de rivières (SIAVA, SIERBPA, SIREC). Elle assure le lien entre les partenaires externes et le SMOA. Elle est sous l'autorité du Directeur du SMOA.

| THEMATIQUE | TRAVAIL REALISE | ETAT |
|----------------------------|---|----------|
| GESTION BUDGETAIRE | Préparation et élaboration des documents budgétaires et l'ensemble des documents d'informations liés aux décisions budgétaires : Budget Primitif et budget annexe, DM, Compte administratif, DOB, bilans intermédiaires | Achévé |
| | Suivi quotidien des budgets : SMOA, SIAVA, SIERBPA, SIREC | En cours |
| | Assistance auprès du ou des chargé(s) de mission, technicien et du Directeur dans l'élaboration de programme d'actions sous leurs aspects budgétaires | En cours |
| | Assistance auprès du directeur lors du comité syndical afin de présenter les différents documents comptables et budgétaires | En cours |
| | Supervision, et contrôle de la saisie des factures | En cours |
| | Préparation, exécution et suivi des procédures liées aux mandatements et aux titres de recettes | En cours |
| | Elaboration des documents (tableaux de bords, FCTVA) | Achévé |
| | Préparation et coordination des procédures de marché public (publicités, dématérialisation des marchés, ...) | En cours |
| | Suivi comptable des subventions (AESN, CR, CG, Entente Oise-Aisne) | En cours |
| | Suivi et gestion des emprunts et de la trésorerie | En cours |
| | Suivi de l'inventaire | En cours |
| RESSOURCES HUMAINES | Relation avec les différents partenaires (trésorerie, AESN, CD, CR, ENTENTE OISE-AISNE, ADICO) | Achévé |
| | Elaboration des actes relatifs à la gestion du personnel | Achévé |
| | Suivi des données relatives à la paie, aux congés, aux remboursements des frais de personnel et à la médecine du travail | Achévé |
| | Assistance du directeur pour les procédures de recrutement | En cours |
| | Mise à jour régulière du tableau des effectifs | Achévé |
| | Gestion administrative des stagiaires et de la formation interne | En cours |
| | Réalisation des déclarations sociales et fiscales de la collectivité | En cours |

◆ Nadège GAMAIN

Sous l'autorité de la Responsable Administrative et Financière, elle exécute des actes administratifs et de gestion courante dans le domaine de l'eau. Elle recueille, traite la circulation des données et informations nécessaire au fonctionnement de la structure et des partenaires externes.

| THEMATIQUE | TRAVAIL REALISE | ETAT |
|-------------------------------|---|----------|
| GESTION ADMINISTRATIVE | Préparation et organisation du Comité Syndical, CLE, Bureau CLE et SMOA | Achévé |
| | Préparation et organisation des commissions thématiques (Rivières, Zones Humides, SAGE, ...) | Achévé |
| | Organisation des réunions : réserver un lieu, inviter les participants, gérer la liste des présents | Achévé |
| | Réalisation de travaux bureautique (saisie et mise en forme : courriers, tableaux, comptes rendus, rapports, ...), tri, classement, archivage, numérisation | En cours |
| | Gestion du standard téléphonique | En cours |
| | Gestion des agendas de l'équipe, prendre et organiser les rendez-vous | Achévé |
| | Tenue du registre de courrier « départ » et « arrivée » | Achévé |
| | Tenue des registres des délibérations, décisions et arrêtés | En cours |
| COMPTABILITE | Secrétariat du quotidien | Achévé |
| | Élaboration des bons de commandes à l'aide d'un logiciel comptable | Achévé |
| | Préparation et suivi des frais de missions de l'équipe | Achévé |
| | Préparation administrative des demandes de subventions (AESN, EPTB, Région, Département, ...) | En cours |
| | Gestion des fournitures administratives et des mobiliers | Achévé |
| | Enregistrement des factures en lien avec la Responsable Administrative et Financière | Achévé |
| RESSOURCES HUMAINES | Réalisation des déclarations sociales et fiscales de la collectivité | Achévé |
| | Réalisation ponctuelle des paies en lien avec la Responsable Administrative et Financière | Achévé |



Perspectives 2018

- ❖ Compétence SAGE :
 - Poursuite de l'étude de révision du SAGE Oise-Aronde (phase 3 et 4).
 - Mise en œuvre du 2nd projet Pédag'EAUgique du SMOA (animation des séances en milieu scolaire)
 - Réalisation du tableau de bord 2017-2018 du SAGE Oise-Aronde et du rapport d'activité 2017 du SMOA et la CLE
 - Mise en place d'un réseau de suivi piézométrique à l'échelle de la ZRE de l'Aronde
 - ...

- ❖ Compétence GEMA (rivière et zone humide) :
 - Mise en œuvre de la compétence GEMA à l'échelle du nouveau périmètre du SAGE (fusion des syndicats, modification des statuts, ...)
 - Recrutement d'un technicien de rivière afin de renforcer l'équipe technique
 - Lancement des études (PPRE des affluents de l'Oise)
 - Poursuite des études et travaux (continuité écologique, renaturation, entretien, urgence, ...) en lieu et place des syndicats de rivière
 - Lancement d'une étude liée à la gestion hydraulique des Marais de Sacy en lieu et place du Syndicat Mixte des Marais de Sacy
 - Poursuite des travaux liés à l'entretien et la restauration des Marais de Sacy en lieu et place du Syndicat Mixte des Marais de Sacy
 - ...

- ❖ Poursuite des missions d'assistance technique (étude, travaux) :
 - Gestion alternative des eaux pluviales en lien avec l'ADOPTA
 - Ruissellements et coulées de boue
 - Zéro phyto
 - ...

- ❖ Poursuite des expertises pédologiques par le SMOA et du partenariat technique « zone humide » avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

- ❖ Mise à jour de la plateforme CARMEN du SMOA

- ❖ Création d'un nouveau site internet et de la Web Inf'EAU du SMOA

- ❖ Création d'un showroom dédié aux techniques alternatives (gestion des eaux pluviales, ruissellements agricoles et pratiques zéro phyto)

SMOA

Syndicat Mixte Oise-Aronde

Syndicat Mixte Oise-Aronde
Place de l'Hôtel de Ville
CS 10007
60 321 COMPIEGNE Cedex
Tél : 03 44 09 65 00
Fax : 03 44 09 64 99

accueil@smoa.fr

Site : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>